

***MEMOIRE DE LA SHOAH***  
***Dossier du Monde***  
Mai 2003

## Sommaire

1	Premier convoi pour Auschwitz.....	3
2	Pourquoi revenir sur la spoliation des juifs ?, par Ady Steg .....	6
3	Shoah : le temps des témoins et celui des historiens, par Xavier Ternisien .....	9
4	De l'homme-mémoire au porteur d'histoire.....	11
5	Le Vatican reconnaît la responsabilité de l'Eglise dans la Shoah.....	13
6	"Tout concourt aujourd'hui au souvenir obsédant de Vichy" .....	15
7	La "déclaration de repentance" de l'Eglise de France .....	20
8	L'épiscopat s'attaque aux racines chrétiennes de l'antisémitisme .....	24
9	"Une dette imprescriptible" .....	26
10	La mémoire du génocide, par Annette Wiewiorka.....	27
11	La parole contre l'extermination.....	29
12	Le savoir de la Shoah .....	33
13	L'implacable démonstration de Raul Hilberg .....	35
14	Cette mémoire qui saigne.....	38

---

## 1 Premier convoi pour Auschwitz

Le 27 mars 1942, 1 112 juifs de France embarquaient à Drancy et à Compiègne dans un train partant pour une destination inconnue. 22 en sont revenus, 7 survivent. Deux rescapés, Joseph Rubinstein et Simon Gutman, racontent ce premier voyage vers l'enfer des camps.

Il fait très beau, le ciel est lumineux lorsque, en début d'après-midi, ce 27 mars 1942, les quelque 4 000 juifs détenus au camp de Drancy sont rassemblés sur la place centrale, ceinte de bâtiments en U. Depuis sept mois, les nazis y parquent les juifs étrangers, appartenant pour la plupart aux "classes laborieuses", qui ont été raflés le 20 août 1941 par la police française, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Un officier allemand hurle 565 noms et chaque appelé doit sortir des rangs. Parmi eux, Joseph Rubinstein, 23 ans, et Simon Gutman, 18 ans, qui s'exécutent sans trop d'appréhension. En moins d'un quart d'heure les 565 hommes doivent rassembler leurs affaires personnelles dans des musettes et des baluchons. Ils comprennent alors qu'un départ s'organise. Vers où ? Personne ne sait.

*"Certains prétendaient qu'on allait nous emmener dans les Ardennes pour du bûcheronnage, raconte Simon Gutman. Nous pensions presque avoir de la chance de sortir de ce qui nous apparaissait comme l'enfer et n'en était en réalité que l'antichambre."*

Destinés à des habitations bon marché, les bâtiments de Drancy ont d'abord été utilisés par le gouvernement de Vichy pour emprisonner des communistes puis par les Allemands pour l'internement des prisonniers de guerre français. Dans ce qui est devenu un "camp de représailles" pour les juifs, cerné d'une double rangée de barbelés et de quatre miradors, gardé et administré par les autorités françaises, les conditions d'hygiène sont déplorables et l'on souffre de la faim. La malnutrition a provoqué des centaines de cas d'œdème et de cachexie, et les décès se sont tellement multipliés qu'en novembre les autorités militaires ont dû libérer 800 des internés les plus malades.

Après de multiples comptages, les 565 sont conduits à la gare du Bourget-Drancy. Là, ils montent à bord des voitures de 3<sup>e</sup> classe d'un train de voyageurs. Il est 17 heures lorsque le train spécial 767 s'ébranle. Arrivé à Compiègne, il s'arrête et, dans la nuit, on fait monter 547 autres hommes. Il s'agit cette fois, en majeure partie, de juifs français arrêtés à leur domicile, à Paris, le 12 décembre 1941 — essentiellement des notables, dont le frère de Léon Blum, un sénateur, un colonel, plusieurs avocats célèbres — mais aussi de juifs étrangers, déplacés de Drancy à Compiègne, ainsi que d'un groupe, séparé, de 34 juifs yougoslaves. L'escorte est assurée jusqu'à la frontière allemande par des gendarmes français accompagnés d'un officier SS. Theo Dannecker, le chef du service des affaires juives de la Gestapo, antisémite fanatique, prend lui-même la direction du convoi.

*"S'il y a une évasion, on fusille tout le wagon", a-t-on menacé les 1 112 "passagers". Un seul d'entre eux réussira à s'échapper avant Reims, où le convoi est verrouillé. Le lendemain, le train passe la frontière à Neuburg, traverse l'Allemagne et pénètre en Pologne. Au terme de trois journées, rendues très pénibles par la soif, le*

terminus porte un nom mystérieux : Auschwitz-Birkenau. Un double camp d'extermination qui restera pourtant dans l'histoire comme le symbole de l'horreur.

*"Hébétés et épuisés nous avons été saisis par le froid et par la neige qui s'accrochait encore aux marécages de Birkenau où s'élevaient les premiers baraquements, se souvient Joseph Rubinstein. On nous a distribué des uniformes rayés et puis on nous a tatoués, à l'encre bleue." Bientôt, les hommes du premier convoi ne seront plus que des numéros de matricule, de 27533 à 28644. Joseph et Simon portent respectivement sur l'avant-bras les n° 28265 et 27815.*

S'il a pris l'accent des titis parisiens, Joseph Rubinstein, surnommé "Jojo", est né en 1918 à Latoriz, un village de Pologne, dans une famille de sept enfants s'entassant dans deux pièces. Son père, tailleur, a émigré à Paris en 1923 et le reste de la famille l'a suivi un an plus tard pour s'installer dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Joseph qui, à 14 ans, a commencé à travailler comme tapissier, n'a plus quitté "son" quartier que pour une effroyable parenthèse de quatre années. *"Le jour de la rafle, je circulais à vélo rue du Pasteur-Wagner lorsque des agents de police m'ont demandé mes papiers puis m'ont poussé dans un autobus. Démobilisé de la légion étrangère, j'avais fait l'erreur fatale de revenir dans la zone occupée."*

Ayant conservé dans la diction certaines intonations d'Europe centrale, plus petit, plus rond, à la fois plus sûr de lui et plus fragile, Simon Gutman a pourtant bien des points communs avec Joseph. Il est né en 1923 à Varsovie, avait lui aussi six frères et sœurs et était également âgé de six ans lorsque son père, tailleur, est venu à Paris, en 1929. *"Nous avions un petit logement-atelier dans le 10<sup>e</sup>, mes parents travaillaient quinze heures par jour, mais comparé à la Pologne, c'était presque le bonheur."*

Inquiets pour leur sort, les déportés le sont plus encore pour celui de leurs parents, sœurs et frères. Le père de Simon, David, et sa mère, Syma, seront arrêtés en juillet 1942 et cette dernière ne reviendra jamais de la déportation. Son frère aîné, Maurice, pris dans la première rafle parisienne et détenu au camp de Pithiviers depuis le 14 mai 1941 sera transféré à Auschwitz. *"Je n'ai pas réussi à le faire venir à Birkenau et un jour un gars du camp m'a glissé à l'oreille : 'Tu sais, Simon, ton frère est passé à la chambre à gaz!'"* Le moment qui reste le plus douloureusement marqué dans la mémoire de Simon est celui où, grâce à un ami qui l'avait reconnu dans un autre secteur, il put retrouver son vieux père. *"C'était un petit bonhomme apeuré et ! très affaibli. Comme je sortais du typhus, il ne m'a pas reconnu et a demandé devant moi : 'Est-ce que tu as vu Simon ?- Et puis son regard s'est fixé au fond du mien et nous nous sommes embrassés..."* Les larmes remontent, comme jadis. Dès lors, Simon, qui travaille aux cuisines, prendra son père sous sa protection, lui donnera un peu de sa ration et réussira à le faire partir, en septembre 1943, pour le déblaiement du ghetto de Varsovie, en compagnie de Joseph Rubinstein. Le père et le fils se retrouveront en 1945 à Paris, à l'hôtel Lutétia transformé en centre de regroupement. Squelettiques mais vivants.

Chez les Rubinstein, il n'y aura que cinq survivants sur neuf. Le père de Joseph a également été arrêté le 20 août, près de la place de la Bastille. A quatre mois de ses 60 ans, il n'échappera pas à la déportation et à la mort. Deux des frères de Joseph étaient prisonniers de guerre, ce qui les sauvera. Sa sœur Gisla a pu s'échapper en zone libre et une autre sœur, Dora, sera déportée à Bergen-Belsen, dont elle reviendra. Mais sa mère, Ruchla, et sa sœur, Maria, âgée de 18 ans, embarquées dans la rafle du Vél' d'Hiv du 29 juillet, seront

toutes deux gazées à Auschwitz sans qu'il les ait revues. Enfin, son frère aîné, Paul, sera déporté puis exécuté en 1944. Il faisait partie de l'un des derniers convois...

A Birkenau, pour ceux du premier convoi, un long cauchemar commence. Dormant à même le bois de châlits collectifs, ne recevant pour nourriture quotidienne qu'une soupe claire et une boule de pain, mordus par un froid polaire, astreints à d'épuisants travaux de terrassement, dévorés par la vermine et terrassés par la dysenterie ou le typhus, ils seront très peu à résister. Les chiffres sont éloquents : d'avril à août 1942, 1 008 des 1 112 déportés succomberont à ce traitement inhumain, soit un taux de mortalité de 91,6 % en cinq mois. Il en sera de même pour la suite : 80 % des déportés du deuxième convoi mourront en dix semaines et 80 % du troisième en sept semaines.

Joseph et Simon auront la chance, relative, de s'initier au petit métier de la survie fait d'autant de hasards que de nécessités. Au début, Simon a été chargé d'extraire des baraques les cadavres des morts de la nuit. Mais un jour, alors qu'il avait brisé la surface d'une flaque gelée pour se rincer le visage, un kapo a lancé : *"Vous êtes tous repoussants mais toi tu es propre, tu seras le seul à survivre !"*, avant de l'affecter aux cuisines. Lever à 3 heures, coucher à 22 heures au milieu des Polonais et des Ukrainiens, *"plus durs que certains SS"*, mais de quoi manger, tenir.

Joseph, affecté au kommando "Canada", travaille à la sinistre rampe ferroviaire où l'on procède au "tri" des nouveaux arrivants : d'un côté du quai les plus vieux, les malades, les femmes enceintes et les enfants qui *"iront directement au gaz"*, de l'autre ceux, plus solides, qui auront un sursis. Il verra ainsi débarquer des dizaines de milliers de malheureux venus de tous les pays sous la botte nazie — Belgique, Grèce, Balkans, Scandinavie, etc. — livides, hagards, n'émergeant souvent du cauchemar du voyage que pour basculer dans la mort. Joseph est chargé de ramasser les valises et les colis devenus dérisoires, mais dans lesquels les nazis récupèrent tout : vêtements, chaussures, lunettes. De temps à autre, les prisonniers parvenaient à grappiller *"quelques objets usuels ou un peu de mangeaille"*, mais pas moyen de parler, de pr1 33;venir, *"le moindre signe c'était la cravache"*.

Longtemps, Joseph et Simon, qui font partie des sept survivants actuels du premier convoi, n'ont pu parler. Parce qu'ils pensaient qu'on ne les croirait pas ou qu'on les croirait fous. Et puis aujourd'hui qu'ils se livrent pour accomplir leur "devoir de mémoire", les mots n'ont pas assez de force pour exprimer ce que fut leur condition infra-humaine. Ils ne savent plus dire que par bribes l'extrême sadisme de certains de leurs bourreaux — ordonnant par exemple à un père de battre son fils puis à ce fils de battre son père, et devant leurs refus les abattant tous deux *"comme des chiens"* —, le désespoir, les souffrances, les humiliations, l'endurcissement. Joseph évoque seulement *"la haine"* qui le tenait debout. *"Chaque journée c'était un siècle"*, soupire Simon. L'un comme l'autre n'entrevoient plus qu'à peine les images d'! épouvante des longues cohortes noyées dans "la nuit et le brouillard", les scènes déchirantes ponctuées de cris insoutenables, l'angoisse et la terreur collectives.

Bien conscients d'avoir été *"chanceux"*, Simon et Joseph ont été les témoins effarés du prologue et de l'emballage de la "solution finale". C'est en mai 1942 que fut prise la décision de déporter massivement les juifs de France. Et c'est le 19 juillet 1942 que commencèrent à fonctionner les chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau.

Le premier convoi fut suivi de près de 80 autres, jusqu'au 20 août 1944, regroupant généralement environ un millier de personnes. Dès le deuxième, le 5 juin 1942, les voitures de voyageurs laissèrent place à des wagons de marchandises. Dans le troisième, le 22 juin 1942, on dénombre 66 femmes. Et, très vite, les femmes et les enfants seront majoritaires dans les trains de la mort. Ils sont environ 76 000 à être partis, 62 000 adultes et 11 000 enfants ne sont pas revenus.

Pour chaque convoi, Serge Klarsfeld et l'association Les fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF) qu'il préside se sont livrés à un travail de recensement vertigineux. C'est ainsi qu'ont pu être édités (chez Fayard) le *Mémorial de la déportation des juifs de France*, reprenant la liste de tous ces déportés, et le bouleversant album photographique du *Mémorial des enfants juifs déportés de France* : 3 300 photos légendées pour mettre des visages sur les noms des martyrs.

Soixante ans après le début des convois, la FFDJF a pris l'initiative d'en rappeler le souvenir en publiant, à chaque date anniversaire, un encart commémoratif dans *Le Monde*. Parallèlement, de sobres cérémonies — incluant la lecture de la liste des déportés — et des expositions seront organisées dans les gares de Drancy, Compiègne, Pithiviers, Beaune-la-Rolande ou Angers, théâtre de ces départs quasiment toujours sans retour.

**Robert Belleret**

ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 27.03.02

---

## 2 Pourquoi revenir sur la spoliation des juifs ?, par Ady Steg

LE MONDE | 14.04.00 | 13h05

*"Pourquoi parler des spoliations matérielles, tant d'années après l'immense tragédie de l'extermination des juifs, à l'occasion de la remise du rapport final de la mission Mattéoli, lundi 17 avril ?"*

Cette question, très souvent posée, outre qu'elle fait peu de cas du droit, méconnaît le drame humain et parfois la tragédie qu'a représentée pour les juifs la dépossession de leurs biens.

Inspirée par les Allemands, mais décrétée et organisée par Vichy, la spoliation des juifs a pour première particularité de s'être déroulée sous couvert de la loi et, de surcroît, en plein jour. Personne ne pouvait ignorer les décrets annonçant le blocage des comptes, ni les affichettes jaunes marquant les vitrines des magasins juifs ni les annonces d'adjudication dont il était spécifié qu'elles concernaient des biens juifs. Malgré cela, la spoliation, durant les deux premières années de la persécution, n'a pas suscité d'indignation perceptible.

Peu à peu, cependant, et surtout après les rafles de 1942, une prise de conscience s'est opérée, et de très nombreux Français, au prix de risques souvent considérables, sont venus au secours de leurs concitoyens pour les cacher et les sauver. C'est grâce à ces "justes" qu'une majorité des juifs de France ont pu échapper à la déportation. Malgré ce mouvement de soutien, le pillage ne s'est pas ralenti. L'avidité, la convoitise, la cupidité, se donnaient libre cours, très souvent, hélas, au travers de dénonciations.

Au-delà des souffrances qu'elles engendraient, la spoliation - et c'est sa deuxième particularité - a eu pour les juifs des conséquences redoutables, plus spécialement pour les juifs aux moyens modestes. En effet, en les fragilisant sur le plan matériel, la spoliation allait limiter considérablement leur capacité de survie et leurs possibilités de fuite. Chasser un épicier juif de sa boutique, ou un tailleur de son atelier, et, dans le même temps, bloquer son compte en banque, c'était l'exposer à un risque mortel. Comment acheter des faux papiers, des tickets d'alimentation ? Comment payer un "passeur" ? Pour beaucoup de juifs, la privation des biens a représenté la première étape du chemin qui menait à Auschwitz.

A la Libération, bien sûr, tout a changé, mais la spoliation ne s'est pas éteinte pour autant. Certes, dès que la légalité républicaine eut été rétablie, une intense action de restitution et d'indemnisation des biens spoliés a été entreprise par le gouvernement. Mais ce processus ne s'est appliqué qu'à des biens revendiqués. Or, dans de très nombreux cas, il n'y eut pas de revendication. La raison la plus tragique en est parfois l'assassinat de toute la famille. De fait, un grand nombre de biens sont restés en déshérence, et ces fonds non revendiqués ont été absorbés dans les comptes de ceux qui les détenaient.

On reste confondu de constater que non seulement les banques ou les compagnies d'assurances mais aussi des établissements publics ne se sont pas acharnés à tenter de retrouver des ayants droit ! Et cela dans le silence des pouvoirs publics, et, ce qui est plus étonnant encore, dans le silence des survivants ! Alors on s'interroge : pourquoi ce silence ? Pourquoi a-t-il fallu attendre cinquante ans pour que la persécution des juifs revienne à l'ordre du jour ?

La réponse n'est ni simple ni univoque : peut-être une première explication tient-elle à la détresse des juifs, malgré la Libération. On ne mesure pas la tristesse et la déréliction des juifs après quatre ans de souffrances. Ceux qui avaient été meurtris dans leur chair ne pouvaient évoquer que leur douleur : on ne prononce pas, dans le même souffle : *"J'ai perdu mes enfants, et j'ai perdu mes meubles"...*

Même les juifs qui avaient échappé à la déportation n'étaient pas tentés de parler, car ils gardaient toujours en eux la trace du crachat qui avait souillé leur visage. Au demeurant, s'ils s'aventuraient à raconter ce qu'ils avaient vécu, ils suscitaient souvent l'agacement. Dans la France libérée, l'heure était à la fête et à la célébration - combien légitime - de la Résistance et des combattants de la France libre. Les juifs, eux, n'avaient droit à aucune considération, et - ce qui est plus étonnant - à aucune mention ! *"Va-t-on parler des juifs ?"*, s'interroge Jean-Paul Sartre. *Va-t-on saluer le retour parmi nous de ces rescapés ?...* Pas un mot, pas une ligne dans les quotidiens, car il ne faut pas irriter les antisémites !<sup>33</sup> De fait, malgré la fin de l'Occupation, l'antisémitisme était resté vivace.

Nous rappelons cela avec tristesse. Nous ne voudrions pas que, par une inacceptable culpabilisation collective, nous risquions de blesser ceux qui nous ont sauvés (qui m'ont sauvé) et ceux qui à la fin de la guerre nous ont ouvert les bras. Mais le climat antisémite était bien perceptible. Nous-même, en octobre 1945, avons été chassé d'une conférence d'externat parce que l'interne qui l'animait ne voulait pas de juifs dans sa conférence !

Cet antisémitisme rémanent devait peu à peu s'atténuer, mais un nouveau phénomène allait pendant des décennies colorer l'histoire et la vie politique en France, à savoir la conspiration du silence autour de Vichy ! Dorénavant, il fallait "tourner la page". Evoquer les spoliations par Vichy, c'était "*risquer de diviser le pays*". Un exemple particulièrement éloquent de ce consensus tacite pour effacer Vichy est représenté par l'incroyable censure exercée sur *Le Chagrin et la Pitié*, de Max Ophüls. Réalisé en 1969, ce film est resté interdit de télévision pendant douze ans !

Voilà pourquoi il a fallu attendre les travaux des historiens, ceux de Serge Klarsfeld, le film monumental de Claude Lanzmann, *Shoah*, les affaires Bousquet et Touvier, les procès Barbie et Papon, pour qu'enfin soit marquée la rupture et que la jeune génération, prenant conscience de l'injustice faite à ses parents, demande des comptes.

Il a fallu, surtout, que le président de la République, dans son discours historique du 16 juillet 1995, affirme que la France ne pouvait se laver les mains de ce qui avait été accompli en son nom, et qu'une dette imprescriptible avait été contractée envers les victimes de la persécution antijuive.

Jacques Chirac a intégré la persécution antijuive non pas dans l'Histoire "des autres", "des Allemands", "de Vichy", mais dans l'Histoire de France. Au travers de la mission Mattéoli, il a fait du combat pour la justice envers les victimes une grande cause nationale. Lionel Jospin a souscrit sans réserve à cette position. Il n'a eu de cesse de veiller personnellement à ce que la mission Mattéoli dispose de tous les moyens nécessaires. Alors, maintenant que ses travaux s'achèvent, va pouvoir être entreprise la phase de restitution. De restitution, et non de réparation ! Les juifs de France ont été dépouillés de leurs biens, mais la véritable fortune qui leur a été arrachée, ce sont les 75 000 trésors vivants, hommes, femmes et enfants qui ont été assassinés. A cela, il n'y aura jamais de réparation.

Il n'en est pas de même des biens matériels. Il serait moralement inacceptable que ce qui a été volé et ce qui a été indûment conservé ne soit pas restitué. Dans cette perspective, M. Jospin a annoncé la création d'une fondation nationale de la mémoire et de la solidarité. C'est à celle-ci que seront versées, par l'Etat et les institutions financières publiques ou privées, les sommes en déshérence. Par leur contribution à la Fondation, ils régleront une dette et, de plus, témoigneront de leur approche morale de la tragédie des juifs et du malheur parfois mortel que la privation de leurs biens a engendré. L'argent spolié était plus que de l'argent. L'argent restitué sera plus que de l'argent.

La vocation de la Fondation sera de conserver vivant le souvenir des victimes juives. Non seulement de leur mort, mais aussi de leur vie. Au-delà, la vocation de la Fondation sera essentiellement de recherche historique et de pédagogie. Il importe d'approfondir l'Histoire, de rassembler les témoignages et transmettre la mémoire des persécutions antisémites durant la seconde guerre mondiale.

Par l'éclairage qu'elle apporte sur cette brisure dans l'histoire des hommes que représente la Shoah, la Fondation constituera un instrument de lutte contre la barbarie. Car que nous enseigne-t-elle ?

- Que la loi au-dessus de la morale n'est plus la loi.
- Que la démocratie est fragile : le passage au totalitarisme pétainiste s'est fait de façon démocratique !

- Que culture et barbarie ne sont pas exclusives l'une de l'autre.
- Que, comme l'a dit Georges Steiner, "*la demeure de la civilisation ne sut pas être un abri*".
- Que tout peuple mis en condition est capable de devenir un peuple criminel.
- Mais cette histoire nous enseigne aussi :
- Qu'il n'y a pas de fatalité et que, dans les pires circonstances, il s'est trouvé des hommes et des femmes qui ont su désobéir.
- Qu'à côté de Vichy, de la lâcheté, de la délation et de la cupidité, il y a eu la France de la Résistance, des Forces françaises libres, la France du courage. Qu'enfin rien ne prime sur le respect de la dignité humaine.

**Ady Steg** est vice-président de la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France.  
ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 15.04.00

---

### 3 Shoah : le temps des témoins et celui des historiens, par Xavier Ternisien

LE MONDE | 08.02.00 | 14h06

En 1963, Fernand Braudel cosigne un manuel d'histoire qui paraît sous le titre *Le Monde actuel, histoire et civilisation*. La seconde guerre mondiale vient de faire son apparition dans les programmes scolaires. Dans la partie de l'ouvrage consacrée au conflit, le génocide des juifs occupe en tout et pour tout une demi-ligne, dans la phrase suivante : "*Le nombre de tués, militaires ou civils, est très élevé, surtout en Europe centrale et spécialement parmi les groupes ethniques pourchassés par les nazis : juifs, Gitans...*" Le régime de Vichy est évoqué en quelques paragraphes, mais aucune mention n'est faite du statut des juifs adopté par l'Etat français.

Pendant les quarante ans qui ont suivi la seconde guerre mondiale, les juifs déportés ont été les "*victimes invisibles*" du conflit, pour reprendre une formule de Marc Ferro. Comment expliquer cette amnésie collective ? Dès la fin de la guerre, une affiche publiée par le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD) donnait le ton : elle représentait un travailleur requis par le STO, un prisonnier de guerre et un déporté. Et la légende précisait : "*Ils sont unis. Ne les divisez pas.*" La France de la reconstruction n'a pas voulu dissocier l'extermination des juifs des souffrances endurées par les autres victimes du nazisme. Cette attitude a contribué à occulter la spécificité du génocide. Et les rescapés des camps de la mort (2 500 pour 75 000 juifs déportés), incapables de parler ou de se faire entendre, n'ont pas eu la possibilité de rompre cette conspiration du silence.

Il est un autre silence qui a pesé beaucoup plus lourd. C'est celui de l'Université française. A cet égard, les lacunes des manuels scolaires n'étaient qu'un symptôme. Comme l'explique aujourd'hui Dominique Borne, doyen de l'inspection générale d'histoire-géographie, "*on ne peut reprocher aux manuels d'histoire et aux professeurs de ne pas aborder un thème que la recherche historique n'a pas encore étudié*". De fait, l'historiographie française s'est intéressée tardivement au génocide des juifs et au régime de Vichy. Les premiers ouvrages de référence ont été rédigés par des chercheurs étrangers (à l'exception notable de *Bréviaire de la haine* de Léon Poliakov, publié

en 1951). Les travaux de l'Américain Robert Paxton (*La France de Vichy*, publié ; au Seuil en 1973, et *Vichy et les juifs*, avec Michaël Marrus chez Calmann-Lévy en 1981) ont fait date, mettant en évidence les responsabilités de l'Etat français dans la persécution et la déportation des juifs. Les travaux de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France, qui devraient être rendus publics dans un mois, pourraient donner encore une nouvelle impulsion à l'historiographie française sur cette période.

Pour l'historienne Annette Wieviorka, c'est le procès Eichman, en 1961, qui a joué un rôle de déclencheur, en permettant un déblocage de la mémoire collective et en ouvrant la voie à la publication de toute une série de témoignages sur la Shoah. En 1978, Serge Klarsfeld édite son *Mémorial de la déportation des juifs de France*. La même année, la polémique éclate autour des thèses négationnistes de Robert Faurisson et des déclarations de Louis Darquier, ancien commissaire aux questions juives de Vichy, dans *L'Express* : "*A Auschwitz, on n'a gazé que les poux.*" Depuis cette date, le rappel de la Shoah n'a pas cessé en France.

Selon Serge Klarsfeld, le premier manuel du secondaire à traiter véritablement de la législation antisémite de Vichy et de sa responsabilité dans les déportations est publié chez Bordas en 1980. Un passage sur "*l'extermination des juifs*" figure dans les programmes officiels à partir de la fin des années 80 (le mot "*Shoah*" n'a pas été retenu par les textes). Aujourd'hui, la seconde guerre mondiale est étudiée en troisième et en terminale. L'enseignement est souvent appuyé par des visites de musées, par des témoignages d'anciens déportés. L'éducation nationale et le Fonds social juif unifié remettent chaque année le prix Corrin, qui récompense un projet pédagogique portant sur l'enseignement de la Shoah.

### 3.1 OUVERTURE DES ARCHIVES

Le Forum international sur l'enseignement, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste, qui s'est tenu à Stockholm du 26 au 28 janvier (*Le Monde* des 27 et 29 janvier), a mis en évidence l'écart existant entre des pays tels que la France ou l'Allemagne, qui ont accompli - non sans mal - ce retour sur les heures sombres de leur passé, et d'autres, tels que la Pologne, qui n'en sont encore qu'aux prémices de cette démarche. Les premiers sont à la recherche d'un nouveau souffle, d'une culture de la mémoire qui permette de passer le flambeau aux jeunes générations, sans faire peser sur elles le poids de la culpabilité. Le chancelier Schröder a ainsi plaidé pour un enseignement qui prenne en compte non seulement "*l'horreur de l'Holocauste*", mais aussi le courage de quelques figures ayant résisté aux nazis : "*Personne ne peut ni ne veut tenir la jeunesse allemande pour coupable d'actes dans lesquels elle ne porte aucune responsabilité. Mais nous devons lui présenter les crimes du passé et lui désigner des exemples de résistance à l'injustice.*"

L'enseignement de la Shoah repose aujourd'hui sur deux types de discours, dont le Forum de Stockholm a permis d'entendre tout à la fois les différences et la complémentarité : la parole des témoins et le travail des historiens. Devant un auditoire bouleversé, un survivant a lancé un appel déchirant : "*Si, dans dix ans, une autre conférence se tient sur le même sujet, la plupart d'entre nous ne seront plus de ce monde. Ne nous oubliez pas ! Vous ne devez jamais oublier ce qui arrive quand le nazisme prend racine !*"

Confronté au cri des survivants, le travail universitaire risque de paraître froid, cynique et désacralisateur. Dans un atelier du Forum, un historien s'est trouvé déstabilisé de devoir intervenir au milieu de l'émoi

presque palpable qu'avaient soulevé les témoignages de trois survivants. Pourtant, le Canadien Michaël Marrus a rappelé que l'historien se devait d'utiliser, pour aborder la Shoah, *"les mêmes méthodes qu'on applique à la Renaissance, à la Révolution française ou à la première guerre mondiale"*, que la mémoire des survivants ne pouvait se substituer *"à une démarche historique, objective, professionnelle, scientifique"*. Dominique Borne ne disait pas autre chose quand il cadrait l'enseignement de la Shoah à l'école, dans un entretien au mensuel *L'Histoire* : *"La démarche doit être celle de l'histoire, de la connaissance avant d'être celle de la compassion. [...] Quand d'anciens déportés viennent dans les classes - c'est une pratique que nous encourageons -, c'est en témoins qu'ils doivent apparaître et non en historiens."*

A Stockholm, il semblait évident qu'une ère allait bientôt s'achever, celle des témoins. Il apparaissait aussi que le travail des historiens ne faisait que commencer, à mesure que s'ouvraient les archives. Ce qui, pour la mémoire, est une assez bonne garantie d'être transmise aux générations futures.

**Xavier Ternisien**

ARTICLE PARU DANS L'ÉDITION DU 09.02.00

---

## 4 De l'homme-mémoire au porteur d'histoire

LE MONDE | 04.12.98 | 12h00

La diffusion des récits des survivants de la Shoah est devenue un "impératif social". Pour dégager les enjeux auxquels répond cet impératif, Annette Wieviorka retrace l'évolution de la figure du témoin.

Longtemps, les récits des survivants de la Shoah ne furent pas entendus. Maintenant, ils sont écoutés comme jamais. Des témoins sont invités dans les collèges et les lycées, filmés en vidéo pour des archives audiovisuelles, conviés à s'exprimer dans les médias. La diffusion de leur parole dans l'espace public est devenue un véritable "impératif social", non sans confusion entre histoire, mémoire, justice et politique. Pour dégager les attentes et les enjeux auxquels cet impératif répond, Annette Wieviorka retrace l'évolution de la figure du témoin et analyse les usages, différents et parfois concurrents, des témoignages, avec la rigueur et la clarté de qui connaît parfaitement son sujet. Ce livre est en effet l'aboutissement d'une réflexion au long cours pour cette spécialiste de l'histoire des juifs au XX<sup>e</sup> siècle, du génocide et de sa mémoire.

Dans sa remarquable étude sur les représentations de la déportation dans la France de l'après-guerre (1), elle récusait déjà le propos, devenu lieu commun, sur un prétendu "silence des déportés", en démontrant que les récits, rédigés souvent dès le retour des camps, avaient été nombreux, mais s'étaient heurtés à la surdité alentour. Elle rappelle ici que les premiers témoignages furent contemporains des événements. Dans le ghetto de Varsovie, l'historien Emmanuel Ringelblum et son équipe collectaient et cachaient des archives, dont une partie fut retrouvée sous les décombres. Cette entreprise de sauvetage des traces est la plus connue, mais il y en eut bien d'autres. En Pologne, alors que le quotidien était insupportable et la mort de tous de plus en plus probable, des juifs s'acharnaient à écrire, afin que leur souvenir même ne soit pas effacé. Certains ont consigné des notes journalières, plus ou moins lapidaires, d'autres ont donné à leurs écrits une forme littéraire, animés par l'idée qu'une oeuvre, seule, peut atteindre l'immortalité. Tous ces "chroniqueurs du naufrage",

selon l'expression de l'un d'eux, le poète Szlengel, mettaient leur énergie et leurs espoirs ultimes dans ces "Mémoires d'outre-tombe", pièces à conviction pour les générations à venir.

Cette volonté de témoigner s'est perpétuée, après la guerre, dans les livres du souvenir, ces volumes collectifs, rédigés par les anciens ressortissants des communautés juives de Pologne, dans lesquels chaque participant évoquait un aspect, un moment, un personnage de ce monde aboli (2). Leurs auteurs souhaitaient ainsi assurer la transmission de ce qui avait été la vie "d'avant" aux générations "d'après". Il n'en fut rien, y compris auprès de leurs propres enfants. Les quelque quatre cents livres du souvenir publiés, qui mêlent l'anamnèse et le deuil pour relier les vivants et les morts, sont des monuments de papier rarement visités. Des témoins, il y en a donc eu beaucoup et très tôt. Bien avant que le "devoir de mémoire" ne devienne une formule incantatoire, les naufragés des ghettos, puis les survivants des camps et les rescapés du monde yiddish ont décidé de dire la destruction pour prévenir l'oubli. Mais leurs voix ne trouvaient ni écho ni relais.

Il faut attendre le procès Eichmann, en 1961, pour que les témoins soient reconnus comme tels et largement entendus. Au cours de ce procès spectaculaire, dont les images sont retransmises internationalement par la télévision et qui revêt pour l'Etat israélien une fonction politique, on ne juge pas seulement un homme mais, comme Hannah Arendt l'a montré, l'immensité du préjudice subi par les juifs. Le procureur général Gideon Hausner entend donner une leçon d'histoire et promouvoir un enseignement de la Shoah. Pour cela, il décide d'appuyer son réquisitoire sur une quantité considérable de témoignages : cent onze personnes se succèdent à la barre. Les faits relatés par les uns ou les autres ne sont pas toujours directement en rapport avec l'acte d'accusation, au demeurant solidement et suffisamment étayé par des documents accablants. Peu importe, car il s'agit aussi, et surtout, d'incarner le passé, de l'attester de façon impressionnante par l'expérience, la présence et la voix des survivants. C'est un tournant décisif : l'indifférence est brisée, reconnaissance et dignité sont accordées à l'"homme-mémoire", qui acquiert une légitimité et une identité sociales nouvelles en devenant "porteur d'histoire".

#### **4.1 AMÉRICANISATION ET "HAPPY END"**

A la fin des années 70, après l'émotion et les controverses suscitées par la diffusion du feuilleton télévisé "Holocauste", apparaît pour la première fois l'idée de filmer en vidéo tous ceux que les Américains appellent les survivors, c'est-à-dire les juifs ayant vécu sous la domination nazie. Elle s'inscrit dans un contexte favorable : la mémoire du génocide est devenue "un thème pour les hommes politiques", elle est au centre des interrogations identitaires des nouvelles générations juives, et cela dans un temps où, plus généralement, l'expression publique de l'expérience individuelle est valorisée. Un premier projet est accueilli, en 1982, par l'université Yale. Un second démarre en 1994 avec la collecte systématique des témoignages audiovisuels entreprise dans de nombreux pays, par les équipes de la fondation Spielberg. Le changement d'échelle est considérable (près de quatre mille pour l'un, plus de quarante mille pour l'autre). La transformation profonde du sens donné aux témoignages ne l'est pas moins. Il s'agit en effet de réaliser ce que Michael Berenbaum (président de la fondation), appelle "l'américanisation de l'Holocauste", c'est-à-dire son intégration dans la culture du pays, à travers une représentation de la Shoah qui doit "sauver l'idée de l'homme" et où la vie l'emporte sur la destruction. Ainsi, au terme de chaque entretien, le témoin filmé dans son intérieur est rejoint

par ses petits-enfants, pour un rassurant happy end. Il s'agit aussi de substituer "la vraie histoire à l'histoire", une histoire brûlante, opposée à l'écriture réputée "réfrigérée" des historiens, faite d'une juxtaposition de récits en direct, et! bientôt disponibles sur Internet.

Il y a toujours eu une certaine tension entre le témoin et l'historien. Le premier se sent mis en cause dans son expérience et son identité par la démarche critique du second qui, dans la recherche de la vérité, intervient comme un "trouble-mémoire". C'est pourquoi Raul Hillberg et d'autres ont préféré s'en tenir aux documents. Mais quand la promotion des témoins et la vision du passé qu'ils offrent, tendent à supplanter le travail des historiens, il importe de réaffirmer nettement les apports et les rôles différenciés de chacun, comme le fait fermement Annette Wieviorka, en rendant, en même temps, à travers cette historisation des témoignages, un bel hommage aux témoins oubliés.

**Nicole Lapierre**

---

## 5 Le Vatican reconnaît la responsabilité de l'Eglise dans la Shoah

LE MONDE | 17.03.98 | 12h00

Promis il y a onze ans et approuvé, lundi 16 mars, par le pape, le document du secrétariat romain pour les relations avec le judaïsme souligne que l'"enseignement du mépris" a favorisé l'antisémitisme et le génocide des juifs.

Le Vatican a donc honoré, lundi 16 mars, une promesse faite par le pape lui-même il y a... plus de dix ans. La scène se passe le 1<sup>er</sup> septembre 1987 à Castel Gandolfo, sa résidence d'été, quand Jean Paul II reçoit, pour la première fois, les dirigeants des cinq grandes organisations (notamment l'American Jewish Congress) qui forment le Comité international juif pour les consultations interreligieuses (Ijic). Un coup de vent froid souffle alors sur les rapports entre juifs et catholiques. Quelques semaines plus tôt, le 24 juin, le pape a reçu, dans un concert de protestations, le président autrichien Kurt Waldheim, ancien officier de la Wehrmacht, boycotté par toute la communauté internationale. De même la polémique n'en finit-elle pas après l'ouverture d'un carmel de religieuses polonaises dans le camp d'Auschwitz.

Alors, les délégués juifs décident de dire au pape tout ce qu'ils ont sur le coeur. Mordechai Waxman, grand rabbin américain, dénonce pêle-mêle la sous-estimation par l'Eglise du caractère juif du génocide, les séquelles de l'antisémitisme dans l'éducation catholique, le refus par le Saint-Siège de reconnaître l'Etat d'Israël, l'incapacité de Rome à faire la clarté sur le rôle de Pie XII pendant la guerre et à envisager tout repentir, alors que la Shoah, rappelle-t-il, est *"le point culminant de siècles d'antisémitisme, pour lesquels les enseignements chrétiens portent une si lourde responsabilité"*.

La délégation catholique accuse le coup, mais rappelle ses nombreuses condamnations de l'antisémitisme et la visite historique du pape à la synagogue de Rome, le 13 avril 1986. Toutefois, Johannes Willebrands, cardinal hollandais aujourd'hui retiré, propose la rédaction d'un *"document fondamental sur la Shoah"* pour lever toute ambiguïté, sans en préciser la nature ni le délai. *"Si vous pensez qu'il faut le faire, je le ferai, mais aidez-moi à le faire"*, ajoute Jean Paul II. Pour les négociateurs juifs, la surprise est totale. L'initiative d'un document du

magistère catholique sur la Shoah est une nouveauté absolue. La communauté juive n'aura de cesse de rappeler cette promesse.

## 5.1 EXAMEN DE CONSCIENCE

Il faudra onze ans pour que ses vœux soit exaucés et que ce document paraisse, lundi 16 mars à Rome, sous la signature du secrétariat pontifical chargé des relations avec le judaïsme, présidé par le cardinal australien Edward Cassidy. Ce texte constitue un examen de conscience sans précédent sur les racines chrétiennes de l'antisémitisme et sur la responsabilité de l'enseignement bimillénaire de l'Eglise dans la Shoah. Le progrès est considérable, si l'on se souvient que le concile Vatican II (1962-1965) n'avait même pas parlé de cet événement de la Shoah, pas plus que de la création de l'Etat d'Israël. Le rapprochement avec les juifs avait été limité à la reconnaissance du lien entre judaïsme et christianisme, à la condamnation de l'antisémitisme et à la suppression de quelques tournures ("juifs ! perfides", "peuple déicide"). Depuis Vatican II, demeuraient deux ombres sur les relations judéo-chrétiennes : la première, concernant Israël, est levée depuis la reconnaissance de 1993 et l'établissement de relations diplomatiques entre le Vatican et Jérusalem ; la deuxième était ce contentieux sur la mémoire que le texte d'aujourd'hui a pour ambition de dissiper.

Mais pourquoi le pape, qui, dans des documents innombrables, a traité de tous les grands sujets d'éthique internationale, a-t-il été si lent à tenir sa promesse de 1987 et à reconnaître la responsabilité de l'Eglise dans l'événement le plus tragique de ce siècle ? La crainte de devoir faire la lumière sur le rôle de Pie XII pendant la guerre n'est pas la principale raison de ce retard.

## 5.2 VISITE À JÉRUSALEM

La responsabilité personnelle de Jean Paul II, parfois soupçonné de partialité en raison de son origine polonaise, n'est pas non plus en cause. Depuis longtemps, Jean Paul II a fait connaître son "horreur" selon ses propres mots à la synagogue de Rome en 1986 devant *"la haine, les persécutions, les manifestations d'antisémitisme, commises quelle que soit l'époque et par quiconque"*. Et pour être bien compris, il avait ajouté : *"par quiconque"*. Par trois fois, visitant Auschwitz (1979), Mauthausen (1988), Majdanek (1991), Jean Paul II manifestait aussi sa sympathie aux victimes des camps. Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, enfin, le pape actuel aura éduqué les consciences sur la filiation entre catholiques et juifs, qu'il appelle *"nos frères aînés"*.

Des gestes comme la béatification en 1987 d'une juive convertie, Edith Stein, morte à Auschwitz, puis la lenteur à régler l'affaire du Carmel ou les discours sur la *"nouvelle évangélisation"* de l'Europe ont rallumé de vieilles peurs chez les juifs et obscurci la perception des progrès accomplis. Aussi est-il probable que le pape ait attendu que le climat soit apaisé et plus réceptif (y compris chez ses propres fidèles) avant de donner son accord à la préparation d'un texte sur la Shoah. En 1994, pour préparer l'an 2000, il donne le coup d'envoi à un effort de *"purification des mémoires"*, touchant les rapports avec les juifs, mais aussi l'Inquisition, les croisades, les guerres de religion, etc. Il encourage les évêques polonais, français et allemands à signer des *"déclarations de repentance"* et réunit, en octobre 1997 à Rome, un symposium d'une soixantaine d'historiens, de théologiens et d'experts pour examiner les sources de l'antijudaïsme chrétien, *"les préjugés et les lectures pseudo-théologiques qui ont servi de prétexte aux vexations injustifiables dont a souffert le peuple juif"*.

Ces initiatives prennent tout leur sens aujourd'hui. La brutale accélération de la publication d'un document prévu de si longue date est motivée par le souhait du pape de tirer, une bonne fois pour toutes, un trait sur ce douloureux passé. Elle n'est pas non plus étrangère à la santé d'un homme malade qui sait son temps compté, encore moins à son souci de préparer dans les meilleures conditions la visite à Jérusalem qu'il a promis de faire avant l'an 2000. Aura-t-il pour autant répondu aux attentes formulées par les juifs en 1987 à Castel Gandolfo ? Il est à parier que ceux-ci estimeront l'oeuvre de réparation inaccomplie avant que le Vatican ne fasse toute la lumière sur son attitude pendant la guerre.

**Henri Tincq**

---

## 6 "Tout concourt aujourd'hui au souvenir obsédant de Vichy"

LE MONDE | 01.10.97 | 12h00

**En tant qu'historien de la mémoire, l'empreinte de Vichy ne vous paraît-elle pas suivre un destin singulier, dont témoigne une fois encore le procès de Maurice Papon ? Plus le temps passe, plus cette mémoire semble s'approfondir, peser d'un poids de plus en plus lourd dans la conscience collective. Comment l'expliquez-vous?**

Etrange histoire, en effet, que cette blessure qui n'arrête pas de s'ulcérer au lieu de cicatriser. On ne peut évidemment pas l'expliquer par une cause unique : c'est une constellation de faits qui sont entrés en résonance depuis trente ans. Pour être plus précis, Vichy je veux dire sa mémoire me semble au croisement de deux grands phénomènes, apparemment indépendants, mais qui ont réagi l'un sur l'autre : la constitution d'une identité juive particulière, et la constitution d'une identité proprement générationnelle dont mai 1968 a marqué le début. Deux phénomènes largement mondiaux, on l'oublie trop souvent, même si chacun a de fortes spécificités françaises. Les deux phénomènes sont d'ailleurs exactement contemporains : 1967-1968. Il est clair que c'est à ce moment-là que se sont mis en place les mécanismes qui n'ont plus cessé de générer ce lancinement de mémoire. Tout commence, à mon avis, avec la guerre de six jours, quand le fantasme vite dissipé, mais fulgurant, d'un second Holocauste a réveillé soudain la réalité du premier. La vague d'émotion pour Israël a enclenché un long mouvement de redécouverte par les juifs de France d'un continent religieux, culturel, historique, oblitéré par l'assimilation "à la française". Le mouvement, quoique mondial, a été particulièrement fort en France : probablement parce que les juifs ont un rapport particulier à ce pays, dont les grands moments ont été aussi des dates-clés de leur propre destin. Ne l'oublions pas : la France a été le premier pays à les émanciper en 1791. Elle a été aussi le pays de l'affaire Dreyfus, avec ses conséquences sur la naissance du sionisme. A cause de cette implication, le scandale de l'exclusion vichyste n'en a été que plus violemment ressenti. Cet éveil de la conscience communautaire n'a d'ailleurs rien de particulièrement français ni de particulièrement juif. Il s'agit d'un mouvement général de réaffirmation identitaire de toutes les minorités en voie d'émancipation, les femmes, les ouvriers, les Corses, etc.

**Ne pensez-vous pas que le mouvement dont vous parlez a, lui aussi, des racines plus anciennes ?**

Il est probable que ce qui avait préparé le terrain, dans le cas des juifs de France, c'est le retour massif à partir de 1962 de ceux d'Algérie. L'arrivée des juifs d'Afrique du Nord, beaucoup plus proches des pratiques et de la tradition, a même contribué à donner son véritable sens de "communauté" à une collectivité sans identité communautaire, rompant ainsi avec les habitudes du judaïsme consistorial, qui, lui, voulait qu'on fût juif à la synagogue et en famille, mais pas dans la rue ni dans la vie publique. En outre, sur le plan de la mémoire et de l'imaginaire, on peut penser que les juifs d'Algérie ont réinvesti sur Vichy un ressentiment d'abandon qu'ils avaient, comme Français d'Algérie, de fort bonnes raisons d'éprouver envers la France. Improuvable, mais pas improbable.

**L'irruption de la question du génocide des juifs dans l'espace public n'a-t-elle pas joué son rôle dans la cristallisation de la mémoire de Vichy, en particulier à la suite du procès Eichmann, qui s'est ouvert en avril 1961 ?**

Il faut tenir compte, effectivement, de ce que la Shoah a pris une part de plus en plus centrale, et même fondatrice, dans la constitution d'une identité juive. Là encore, il s'agit d'un mouvement mondial qui commence dans les années 60. La Shoah devient le pilier d'un type nouveau de religion séculière. Trois mois avant la guerre de six jours a ainsi lieu à New York, à l'initiative de la revue Judaism, un important symposium où apparaissent le rabbin Fackenheim, George Steiner et surtout Elie Wiesel, qui y tient une place considérable. On s'interroge pour la première fois sur les "valeurs juives après l'Holocauste".

Pourquoi à ce moment-là ? On comprend qu'il ait fallu un certain temps pour se poser la question du sens d'un événement aussi monstrueux, après l'avoir subi. La proximité et l'ampleur du choc favorisent deux types d'explication : une explication séculière, qui ancre le phénomène dans l'histoire et le temps humain ; une explication théologique, qui en fait, vaille que vaille, le signe tragique de l'élection. Les deux versions sont radicalement opposées, mais elles peuvent, bizarrement, cohabiter. La Shoah va travailler dans le sens d'une double demande d'éclaircissement historique et d'exigence morale. Elle a puissamment historisé le judaïsme en se sacralisant elle-même. Elle a mis l'accent sur sa dimension éthique, qui va de pair avec la généralisation contemporaine des droits de l'homme, idéologie post-soixante-huitarde ! qui se fait elle-même de plus en plus puissante à partir des années 70 et 80. Or l'idéologie des droits de l'homme est très importante pour comprendre l'actuelle fixation sur Vichy.

**Voulez-vous dire que Vichy apparaît alors comme le contre-modèle parfait de ce que vous appelez l'" idéologie des droits de l'homme" ? En d'autres termes, que le renforcement de la mémoire de l'Occupation est proportionnel à la sensibilisation aux questions éthiques ?**

Bien sûr. Droit et éthique sont conjoints dans la notion de droits de l'homme, dont Vichy a été la négation et dont le crime contre l'humanité est la contrepartie symétrique. Là encore, la tendance est universelle. De plus, de 1962 à 1965, a eu lieu un événement majeur sans lequel on ne pourrait pas comprendre comment une mémoire purement juive en l'occurrence celle de la Shoah a eu un tel écho : je veux parler de Vatican II. En

levant l'opprobre qui pesait sur les juifs, le concile a largement permis l'envol de la culpabilité chrétienne par rapport à la Shoah.

D'autant plus que le moment a correspondu, en France, à l'effritement de la version gaullienne "unanimiste" de la Résistance, effritement symbolisé à partir de 1971 par le scandale qui a entouré le film *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls, la révélation de la responsabilité propre à Vichy ouverte par le livre de Robert Paxton, *La France de Vichy* (au Seuil, en 1973) et, enfin, l'affaire Touvier. Entre la montée de la culpabilité chrétienne et l'épuisement de la version unanimiste de la Résistance, la voie était ouverte à la mise en cause de la responsabilité directe ou indirecte de Vichy dans la "solution finale".

La fin du marxisme-léninisme a évidemment joué un rôle dans cette configuration. Elle a ouvert la voie à une explication de l'Histoire qui fait sa part aux individus et à leurs responsabilités personnelles. La coïncidence est frappante entre la déroute intellectuelle du marxisme et l'explosion en cette fin des années 70 des affaires Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux affaires juives, René Bousquet, secrétaire général de la police de Laval, et Jean Leguay, son délégué en zone occupée. " Il y a comme une sorte de fatalité conduisant à un questionnement de Vichy que la période précédente ne permettait pas. Et si l'on ne refait pas l'histoire du cheminement de la mémoire, il est impossible de comprendre pourquoi, plus de cinquante ans après les faits, on en est encore là !

**Vous appartenez à une génération celle des années 1950 qui a mûri après la guerre, mais avant que la mémoire de Vichy n'occupe dans la conscience collective la place qui est aujourd'hui la sienne. Comment jugez-vous ce "silence" dont vous estimez qu'il a été rompu à la fin des années 1960 ? N'avait-il pas ses avantages ?**

En fait, j'appartiens à une génération intermédiaire entre celle, disons, d'Aron ou de Berl et celle de Modiano et de Finkielkraut, autrement dit la génération de 68. Au-delà des avantages ou des inconvénients du silence, il faut expliquer : cette période, où l'on ne parlait tant ni de la Shoah l'utilisation du mot est tardive, elle date du film de Claude Lanzmann en 1985 ni de Vichy, était une période de mémoire combattante ou sidérée. Je me souviens que mon père m'a mis sous les yeux en 1945, à treize ans, les photos des camps qu'il tenait d'un journaliste communiste venu mourir à l'hôpital Rothschild : j'en ai été foudroyé. Mais de façon assez normale, dans la poursuite du contrat franco-judaïque classique, les juifs français considéraient eux-mêmes leurs souffrances ou leurs persécutions comme une contribution au sacrifice patriotique et national. Et il a fallu beaucoup de temps et de choses, à commencer par la création et la consolidation de l'Etat d'Israël, pour qu'un homme comme moi se retrouve le 6 mai 1967 au matin à l'ambassade d'Israël et le 12 à Tel Aviv.

**Estimez-vous que cette mémoire puisse entraîner, parfois, une déformation de la réalité historique, telle que l'ont établie les historiens ?**

Oui. Cette conjonction de phénomènes est, par exemple, à l'origine du sentiment qui aujourd'hui prévaut dans l'opinion publique que l'épuration n'a pas été faite. Or l'épuration a bel et bien eu lieu. Elle a été très violente, mais au moment même où les historiens en révisent sans cesse les chiffres à la hausse, la conscience

collective l'efface de plus en plus. Pourquoi cette réaction étrange ? Parce que l'épuration concernant spécifiquement la persécution antisémite n'a pas eu lieu, le grief à la Libération n'étant pas isolément reconnu ni même ressenti comme tel par les juifs eux-mêmes. Au gommage général, tout le monde avait de bonnes raisons de participer, des communistes aux gaullistes. Et davantage encore les magistrats de l'épuration, avec leur dose d'antisémitisme ordinaire que n'avait pas encore levée Vatican II.

Cette perception est récente, avec tout ce qu'elle implique de relecture de l'histoire occidentale. Prenez, en 1949, le procès de René Bousquet, responsable de la rafle du Vel' d'Hiv'. Tous les éléments sont réunis pour une inculpation de crime contre l'humanité, et pourtant personne n'y pense. Le problème existe bien, mais il existe rétrospectivement. Il est vrai que la France est sortie de la deuxième guerre mondiale dans une situation ambiguë, moitié vainqueur moitié vaincue. La gestion de cette ambiguïté n'a jamais été facile.

On peut même qualifier de désastreux le traitement de cette mémoire par les pouvoirs publics, et cela n'a pas peu compté dans les réactions de l'opinion. Revenons encore à 1967. Les propos de de Gaulle sur "le peuple sûr de lui et dominateur" ont ouvert la voie. On assiste en 1968 à la première et seule sortie de Raymond Aron sur la question juive (c'est alors que paraît son De Gaulle, Israël et les juifs), ainsi que la publication de La Place de l'étoile de Patrick Modiano, un roman typique de cette génération, à la fois soixante-huitarde et juive. Après de Gaulle, et la version à la fois historiquement erronée mais politiquement constructive et juste d'une unanimité du pays autour de la Résistance, voici Pompidou et Touvier, puis Giscard d'Estaing qui ne comprend rien au problème, observe Israël à la jumelle de la Jordanie, et se montre d'une froideur provocatrice lors de l'attentat de la synagogue de la rue Copernic, en 1980.

Le pouvoir n'a pas pris conscience de la singularité du drame et de la mémoire qu'il portait. L'arrivée de François Mitterrand a paru calmer le jeu jusqu'à la révélation de son amitié avec Bousquet qui a, de nouveau, tout compromis. Et les dernières années de la présidence de Mitterrand ont favorisé une atmosphère tellement délétère que la purge chiraquienne du 16 juillet 1995 a été un véritable soulagement. Le procès Papon apparaît comme la conclusion logique de cette déclaration qui reconnaissait enfin les fautes commises par l'Etat dans la persécution des juifs. Le discours de Jacques Chirac en prenait peut-être à son aise avec la vérité historique, mais il aura eu le mérite de faire entrer un peu d'air.

**Pensez-vous qu'un procès, comme celui de Maurice Papon, est un bon moyen de fixer la mémoire de la Shoah, notamment pour les générations à venir ?**

On ne peut pas le savoir. Il est difficile de ne pas se demander quels effets pédagogiques on peut attendre d'un procès perdu d'avance par l'accusé. Sans compter les résultats catastrophiques qui, inversement, seraient ceux d'un "ratage", comme ce fut le cas à la fin des années 80 pour le procès de Demjanjuk, l'un des bourreaux présumés du camp d'extermination de Treblinka. Ce sont des effets à très long terme. Le procès Eichmann n'a pas produit en Israël les résultats que ses organisateurs en attendaient. Aujourd'hui, là-bas également, une génération nouvelle veut réviser le jugement de la précédente. En France aussi, il faudra du recul.

## **Le procès Papon se distingue-t-il des récents procès pour crime contre l'humanité ?**

Il y a une spécificité du procès Papon. Certes, il est intenté à un homme pour ce qu'il a fait. Mais dans la mesure où Maurice Papon était un maillon assez subalterne de l'administration française, on juge aussi la responsabilité de l'administration vichyste dans l'Holocauste. On ne juge pas seulement un criminel en tant que criminel, comme ce fut le cas pour Barbie ou pour Touvier. Papon est un double substitut : de Bousquet et de Jean Leguay, qui sont morts.

De plus, dès lors qu'il est question de la politique antijuive de Vichy, on a tendance à mêler, dans une perspective identique, deux aspects radicalement différents. On va juger Papon pour participation à l'extermination, laquelle est un sous-produit de la politique de collaboration d'Etat. Si effroyables qu'aient pu en être les conséquences, celle-ci est mise en oeuvre par des personnalités qui, comme Bousquet, comme Laval, voire comme Papon lui-même, ne sont pas spécialement antisémites en tout cas pas plus que le Français moyen de l'époque.

L'autre dimension, la politique motu proprio de Vichy qui institue en 1940 et 1941 le statut des juifs, relève de tout autre chose que de la collaboration. Là, on est dans l'ordre du règlement de comptes entre Français. Un règlement de comptes dont la source est à chercher dans un mouvement antidémocratique puissant qui remonte aux années 30, à l'affaire Dreyfus, à tout le XIX<sup>e</sup> siècle et, en définitive, à la France contre-révolutionnaire. Maurras, à l'issue de son procès en 1945, n'a pas dit : "C'est la revanche d'Auschwitz" mais "C'est la revanche de Dreyfus". Que la politique d'exclusion de Vichy ait préparé la politique d'extermination, on peut en discuter. Il n'en reste pas moins que seul un effet d'alignement rétrospectif fait que l'on confond les deux types de politique. Il faut aussi noter que, de fait, seul le sort des juifs amène l'imputation de crime contre l'humanité. Cela conduit incontestablement à surdimensionner la politique antijuive de Vichy. Or, si la politique antisémite est une dimension du régime de Vichy, ce n'est pas la seule et sans doute pas la principale.

Dans le procès Papon, derrière la collaboration à l'extermination, c'est aussi la politique d'exclusion qui est visée. Le statut des juifs frappe davantage la vieille génération. La génération nouvelle, elle, est plus sensible à la politique d'extermination.

## **Voulez-vous dire que Maurice Papon n'est pas l'accusé le plus représentatif ?**

A titre individuel, la figure de Maurice Papon a vraiment tout pour déplaire : sa personnalité politique cumule ce qu'ont eu de pire tous les régimes ; elle a de quoi alimenter l'antisocialisme, l'antivichysme, l'antigaullisme, l'antimitterrandisme. Sa morgue personnelle exclut toute espèce de compassion une compassion à laquelle, c'est le moins qu'on puisse dire, il ne s'est lui-même jamais laissé aller. Elle se double de la cruauté qu'il a montrée plus tard en tant que préfet de police, en laissant jeter des Algériens dans la Seine lors des manifestations d'octobre 1961. Papon, c'est aussi, plus tard, le ministre du budget, c'est-à-dire "M. Impôts" ! Et puis, dans son mécanisme carriériste, il incarne tout ce que peuvent détester les jeunes générations : une sorte de nomenklatura technocratique. Cela dit, ce sera le dernier procès du genre faute de

combattants. Est-ce qu'il va effectivement fermer une page du "syndrome de Vichy", comme l'a baptisé son meilleur analyste, Henry Rousso ? C'est la question qu'on peut se poser.

**L'explication de la mémoire de Vichy que vous proposez est-elle appelée à durer, alors que les témoins de la période vieillissent et disparaissent ?**

Il est difficile de dire à l'heure actuelle si, un jour, il en ira de Vichy comme de la querelle des Armagnacs et des Bourguignons, laquelle a bien fini par perdre de son acuité, ou si, au contraire, les traces laissées par Vichy demeureront profondes. Actuellement, en tout cas, l'obsession atteint avec le procès Papon une sorte de point d'orgue. Tout concourt aujourd'hui au souvenir obsédant de Vichy. Des écrivains, comme en cette rentrée Marc Lambron ou Lydie Salvayre, qui doivent avoir dans les quarante ans, en sont hantés jusqu'à l'hallucination. C'est vraiment la "génération Bousquet". Le problème est que le jugement moral suppose un manichéisme complet dans la façon de voir la période.

**Quelle conduite l'historien doit-il adopter, dans la mesure où son rôle consiste à expliquer et à comprendre ?**

Il règne actuellement une confusion des rôles entre historiens et magistrats, les premiers ayant un peu trop tendance à se faire juges, voire juges suprêmes. Bien sûr, que l'on convoque des historiens dans les prétoires est tout à fait légitime. Par ailleurs, je comprends parfaitement que la complexité de l'histoire contemporaine appelle des éclaircissements de l'opinion publique. Mais il y a une limite à l'expertise historique. Nous devrions, je crois, nous, les professionnels, nous interroger sur sa déontologie.

Il me semble que cette expertise abusive est née dans les colonnes mêmes du *Monde*, en 1979, à propos du négationnisme, contre lequel un certain nombre de mes plus respectables collègues, non-spécialistes de la période, avaient lancé une pétition visant à interdire, par principe, la remise en cause de certaines vérités acquises. Tout en partageant leur point de vue sur le négationnisme, je ne m'étais pas, à l'époque, associé à cette démarche.

Il y a bien un magistère historien. J'y crois. Mais à trop vouloir se faire, comme dit Chateaubriand, l'instrument de "la vengeance des peuples", il y a risque de se faire procureur. C'est à éviter. Et de là le risque est encore plus grand, pour nous autres historiens, d'avoir l'air de " paparazzi du passé."

**Propos recueillis par Robert Solé et Nicolas Weill**

---

## 7 La "déclaration de repentance" de l'Eglise de France

LE MONDE | 01.10.97 | 12h00

A la veille de l'anniversaire de la publication, le 3 octobre 1940, du premier statut des juifs, les évêques de France ont rendu publique, mardi 30 septembre, à Drancy, cette "déclaration" sur l'attitude de l'Eglise catholique de France sous le régime de Vichy.

Événement majeur de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, la tentative d'extermination du peuple juif par les nazis pose à la conscience des questions redoutables qu'aucun être humain ne peut écarter. L'Eglise catholique, loin d'en

appeler à l'oubli, sait que la conscience se constitue par le souvenir et qu'aucune société, comme aucun individu, ne peut vivre en paix avec lui-même sur un passé refoulé ou mensonger.

L'Eglise de France s'interroge. Elle y est conviée, comme les autres Eglises, par le pape Jean Paul II, à l'approche du troisième millénaire : *"Il est bon que l'Eglise franchisse ce passage en ayant clairement conscience de ce qu'elle a vécu (...). Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui a renforcé notre foi, qui nous fait percevoir les tentations et les difficultés d'aujourd'hui et nous prépare à les affronter."*

Après la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de Seelisberg (5 août 1947), petit village de Suisse où, au lendemain de la guerre, des juifs et des chrétiens avaient posé les jalons d'un enseignement nouveau à l'égard du judaïsme. L'Eglise de France, à l'occasion de l'anniversaire dans quelques jours du premier statut des juifs décidé par le gouvernement du maréchal Pétain (3 octobre 1940), désire accomplir un pas nouveau. Elle se doit de le faire par respect pour sa conscience éclairée par l'enseignement du Christ. Le temps est venu, pour elle, de soumettre sa propre histoire à une lecture critique, sans hésiter à reconnaître les péchés commis par ses fils et à demander pardon à Dieu et aux hommes.

En France, la persécution violente n'a pas commencé tout de suite. Mais très vite, dès les premiers mois qui ont suivi la défaite de 1940, a sévi un antisémitisme d'Etat qui privait les juifs français de leurs droits et les juifs étrangers de leur liberté, entraînant dans l'application des mesures édictées l'ensemble des corps constitués de la nation.

En février 1941, 40 000 juifs environ se trouvaient dans les camps d'internement français. A un moment où, dans un pays abattu et prostré, la hiérarchie de l'Eglise considérait comme son premier devoir d'assurer l'exercice du culte, de promouvoir ses institutions et de protéger ses fidèles, la priorité absolue assignée à ces objectifs, en eux-mêmes légitimes, a eu malheureusement pour effet d'occulter l'exigence biblique de respect envers tout être humain créé à l'image de Dieu.

A ce repli sur une vision étroite de la mission de l'Eglise s'est ajouté, de la part de la hiérarchie, un manque de compréhension de l'immense drame planétaire en train de se jouer, qui commandait l'avenir même du christianisme. Pourtant, parmi les fidèles et chez beaucoup de non-catholiques, l'attente était considérable de paroles d'Eglise rappelant au milieu de la confusion des esprits le message de Jésus-Christ.

Dans leur majorité, les autorités spirituelles, empêtrées dans un loyalisme et une docilité allant bien au-delà de l'obéissance traditionnelle au pouvoir établi, sont restées cantonnées dans une attitude de conformisme, de prudence et d'abstention, dictée pour une part par la crainte de représailles contre les oeuvres et les mouvements de jeunesse catholiques. Elles n'ont pas pris conscience du fait que l'Eglise, alors appelée à jouer un rôle de suppléance dans un corps social disloqué, détenait en fait un pouvoir et une influence considérables et que, dans le silence des autres institutions, sa parole pouvait, par son retentissement, faire barrage à l'irréparable. On doit s'en souvenir. Au temps de l'Occupation, on ignorait encore la véritable dimension du génocide hitlérien. S'il est vrai qu'on peut citer en abondance des gestes de solidarité, on doit se demander si des gestes de charité et d'entraide suffisent à honorer les exigences de la justice et le respect des droits de la personne humaine.

Ainsi, face à la législation antisémite édictée par le gouvernement français à commencer par le statut des juifs d'octobre 1940 et celui de juin 1941 qui ôtaient à une catégorie de Français leurs droits de citoyens, qui les fichaient et qui faisaient d'eux des êtres inférieurs au sein de la nation, face aux décisions d'internement dans des camps de juifs étrangers qui avaient cru pouvoir compter sur le droit d'asile et sur l'hospitalité de la France, force est de constater que les évêques de France ne se sont pas exprimés publiquement, acquiesçant par leur silence à ces violations flagrantes des droits de l'homme et laissant le champ libre à un engrenage mortifère.

Nous n'avons pas à nous ériger en juges des personnes et des consciences à cette époque, nous ne sommes pas nous-mêmes coupables de ce qui s'est passé hier, mais nous en sommes solidaires parce que c'est notre Eglise, et nous sommes obligés de constater aujourd'hui objectivement que des intérêts ecclésiastiques entendus d'une manière excessivement restrictive ont passé avant les commandements de la conscience et nous devons nous demander pourquoi.

Au-delà des circonstances historiques que nous venons de rappeler, nous avons en particulier à nous interroger sur les origines religieuses de cet aveuglement. Quelle fut l'influence de l'antijudaïsme séculaire ? Pourquoi, dans le débat dont nous savons qu'il a existé, l'Eglise n'a-t-elle pas écouté la voix des meilleurs des siens ? Avant la guerre, à plusieurs reprises dans des articles ou des conférences publiques, Jacques Maritain s'est efforcé d'ouvrir les chrétiens à un autre regard sur le peuple juif. Il les mettait aussi en garde avec vigueur contre la perversité de l'antisémitisme qui se développait.

Dès la veille de la guerre, Mgr Sallège recommandait aux catholiques du XX<sup>e</sup> siècle de chercher la lumière dans l'enseignement de Pie XI plutôt que dans tel édit d'Innocent III au XIII<sup>e</sup> siècle. Pendant la guerre, des théologiens et exégètes, à Lyon et à Paris, mettaient prophétiquement en relief les racines juives du christianisme, en soulignant que la tige de Jessé avait fleuri en Israël, que les deux Testaments étaient indissociables, que la Vierge, le Christ, les Apôtres étaient juifs et que le christianisme est lié au judaïsme comme la branche au tronc qui l'a portée. Hélas, ils ne furent guère écoutés.

Certes, sur le plan doctrinal, l'Eglise était fondamentalement opposée au racisme pour des raisons à la fois théologiques et spirituelles que Pie XI avait exprimées fortement dans l'encyclique *Mit Brennender Sorge*, qui condamnait les principes de base du national-socialisme et mettait en garde les chrétiens contre les dangers du mythe de la race et de la toute-puissance de l'Etat.

Dès 1928, le Saint Office avait condamné l'antisémitisme. En 1938, Pie XI déclarait avec force : *"Spirituellement, nous sommes tous des Sémites."* Mais de quel poids pouvait peser de telles condamnations, de quel poids pouvait peser la pensée des quelques théologiens évoqués plus haut par rapport à l'enseignement du mépris et aux stéréotypes antijuifs, dont nous retrouvons la trace même après 1942 dans des déclarations qui, en outre, ne manquaient pas de courage ?

Force est d'admettre en premier lieu le rôle, sinon direct du moins indirect, joué par des lieux communs antijuifs coupablement entretenus dans le peuple chrétien dans le processus historique qui a conduit à la Shoah. En effet, en dépit (et en partie à cause) des racines juives du christianisme, ainsi que de la fidélité du

peuple juif témoin du Dieu unique à travers son histoire, le "schisme primordial", surgi dans la seconde moitié du I<sup>e</sup> siècle, a conduit au divorce, puis à une animosité et une hostilité multiséculaire entre les chrétiens et les juifs. Quel qu'ait été par ailleurs le poids des données sociales, politiques, culturelles, économiques dans le long itinéraire d'incompréhension et souvent d'antagonisme entre juifs et chrétiens, le fondement du débat demeure d'ordre religieux.

Au jugement des historiens, c'est un fait bien attesté que, pendant des siècles, a prévalu dans le peuple chrétien, jusqu'au concile Vatican II, une tradition d'antijudaïsme marquant à des niveaux divers la doctrine et l'enseignement chrétiens, la théologie et l'apologétique, la prédication et la liturgie. Sur ce terreau, a fleuri la plante vénéneuse de la haine des juifs. De là un lourd héritage aux conséquences difficiles à effacer jusqu'en notre siècle. De là des plaies toujours vives.

Dans la mesure où les pasteurs et les responsables de l'Eglise ont si longtemps laissé se développer l'enseignement du mépris et entretenu dans les communautés chrétiennes un fonds commun de culture religieuse qui a marqué durablement les mentalités en les déformant, ils portent une grave responsabilité. Même quand ils ont condamné les théories antisémites dans leur origine païenne, il faut estimer qu'ils n'ont pas éclairé les esprits comme ils l'auraient dû, parce qu'ils n'avaient pas remis en question ces pensées et ces attitudes séculaires.

Par voie de conséquence, les consciences se trouvaient souvent endormies, et leur capacité de résistance amoindrie, quand a surgi avec toute sa violence criminelle l'antisémitisme national-socialiste, forme diabolique et paroxysmale de haine des juifs, fondée sur les catégories de la race et du sang et visant ouvertement l'élimination physique du peuple juif "*une extermination inconditionnelle (...) mise en oeuvre avec préméditation*", selon les termes du pape Jean Paul II.

Par suite, quand la persécution s'est aggravée et que s'est enclenchée sur le territoire français la politique de génocide du III<sup>e</sup> Reich, relayée par les autorités de Vichy mettant à la disposition de l'occupant ses services de police, quelques évêques courageux ont su élever la voix pour protester avec éclat, au nom des droits de la personne, contre les rafles de populations juives. Ces voix trop peu nombreuses furent entendues par beaucoup de chrétiens.

On ne saurait oublier les nombreuses démarches accomplies par les autorités ecclésiastiques pour sauver des hommes, des femmes, des enfants en danger de mort, ni le flux de charité chrétienne qui s'est déployé à la base, avec une générosité multiforme et en courant les plus grands risques, pour le sauvetage de milliers et de milliers de juifs.

De leur côté, et bien avant ces interventions, sans hésiter à choisir la voie de la clandestinité, des religieux, des prêtres, des laïcs ont sauvé l'honneur de l'Eglise, souvent de manière discrète et anonyme. Ils l'ont fait aussi, en particulier dans les Cahiers du témoignage chrétien, en dénonçant avec force le poison nazi qui menaçait les âmes de toute sa virulence néopaïenne, raciste et antisémite, et en rappelant en toute occasion la parole de Pie XI : "*Spirituellement nous sommes tous des Sémites.*" C'est un fait historique établi que, grâce à toutes

ces actions de sauvetage, venues des milieux catholiques, ainsi que du monde protestant et des organisations juives, la survie d'un grand nombre de juifs a pu être assurée.

Il n'en reste pas moins que si, parmi les chrétiens, clercs ou laïcs, les actes de courage n'ont pas manqué pour la défense des personnes, l'Eglise de France doit reconnaître que l'indifférence l'a largement emporté sur l'indignation et que devant la persécution des juifs, en particulier devant les mesures antisémites multiformes édictées par les autorités de Vichy, le silence a été la règle et les paroles en faveur des victimes, l'exception. Pourtant, comme l'a écrit François Mauriac : *"Un crime de cette envergure retombe pour une part non médiocre sur tous les témoins qui n'ont pas crié et quelles qu'aient été les raisons de leur silence."*

Le résultat, c'est que la tentative d'extermination du peuple juif, au lieu d'apparaître comme une question centrale sur le plan humain et sur le plan spirituel, est restée à l'état d'enjeu secondaire. Devant l'ampleur du drame et le caractère inouï du crime, trop de pasteurs de l'Eglise ont, par leur silence, offensé l'Eglise elle-même et sa mission.

Aujourd'hui, nous confessons que ce silence fut une faute. Nous reconnaissons aussi que l'Eglise en France a alors failli à sa mission d'éducatrice des consciences et qu'ainsi elle porte avec le peuple chrétien la responsabilité de n'avoir pas porté secours dès les premiers instants quand la protestation et la protection étaient possibles et nécessaires, même si, par la suite, il y eut d'innombrables actes de courage.

C'est là un fait que nous reconnaissons aujourd'hui. Car cette défaillance de l'Eglise de France et sa responsabilité historique envers le peuple juif font partie d'elle-même. Nous confessons cette faute. Nous implorons le pardon de Dieu et demandons au peuple juif d'entendre cette parole de repentance.

---

## 8 L'épiscopat s'attaque aux racines chrétiennes de l'antisémitisme

LE MONDE | 30.09.97 | 12h00

Dans sa "déclaration de repentance" qui sera lue au camp de Drancy (Seine-Saint-Denis), l'Eglise de France déplore son silence sur la persécution des juifs sous le régime de Vichy.

Historiens et experts consultés au sujet de la "déclaration de repentance" qui sera lue au nom des évêques de France, mardi 30 septembre par Mgr Olivier de Berranger, au mémorial du camp d'internement de Drancy (Seine-Saint-Denis) s'affirment unanimement frappés par la netteté et la franchise du propos. Ils en font un acte majeur dans l'histoire de l'Eglise de France et une étape toute nouvelle dans le rapprochement avec la communauté juive amorcée dès l'après-guerre.

Ce document n'est pas seulement l'aveu des silences et des compromissions qui, dans le catholicisme, ont participé à la démission collective et contribué à la persécution. Il n'ignore pas les actes de courage qui se sont manifestés à partir des rafles de 1942. Mais sa force vient de la dénonciation des racines chrétiennes de l'antisémitisme. A côté de l'"antisémitisme d'Etat" reproché à Vichy, l'antijudaïsme pluriséculaire de l'Eglise fut à l'origine de la passivité, voire de la complicité constatée lors de la mise en oeuvre des premières mesures

discriminatoires du régime de Pétain. Dès les premiers siècles de l'histoire de l'Eglise, cet "enseignement du mépris" avait donné du peuple d'Israël une image tronquée et dégradante.

C'est lui que l'historien français Jules Isaac était allé dénoncer, en 1960, dans le bureau de Jean XXIII, ancien nonce à Paris. Au moment de lever l'audience, Jules Isaac avait demandé à Jean XXIII s'il pouvait en espérer une suite. *"Vous avez droit à plus que de l'espoir"*, avait répondu le pape qui, dès le début du concile Vatican II (1962-1965) et en dépit de puissantes résistances, avait engagé les changements qui suivront dans la catéchèse et la prédication de l'Eglise sur le judaïsme. A l'*"enseignement du mépris"*, avait alors succédé l'*"enseignement de l'estime"*.

### 8.1 DÉCLARATION DE SEELISBERG

C'est en 1948, que Jules Isaac avait, avec Edmond Fleg, créé l'Amitié judéo-chrétienne de France (ACJF), dont la charte était constituée par les "dix points" de la déclaration de Seelisberg (Suisse) où, pour la première fois, en 1947, une conférence internationale avait réuni des personnalités catholiques et protestantes pour examiner la responsabilité de l'enseignement chrétien dans l'extermination de six millions de juifs. La déclaration de Seelisberg proposait une refonte complète de l'enseignement, de la liturgie, de la théologie chrétienne, mais il fallut attendre près de vingt ans pour que le concile Vatican II renonce à la notion de "peuple déicide", condamne solennement toute forme d'antisémitisme et reconnaisse le lien spirituel unique entre le peuple de l'Ancien et celui du Nouveau testament. Le concile est cependant resté muet sur la shoah et sur la création de l'Etat d'Israël que Paul VI, en visite en Terre sainte (1964), ne mentionnera pas une seule fois.

C'est à Paris aussi, dans la grande salle du consistoire central, en 1971, que s'était ouvert, sous la présidence du grand rabbin Joseph Kaplan, la première rencontre du Comité international de liaison entre les juifs et les catholiques. Toutes les grandes organisations juives à travers le monde, les experts du Vatican et de l'Eglise de France étaient réunis. Le silence et l'émotion étaient grands. *"Depuis vingt siècles, on n'avait jamais vu des juifs et des représentants de l'Eglise assis à la même table"*, avait raconté l'un des témoins, le Père Bernard Dupuy. Ce comité de liaison juifs-catholiques avait traversé toutes les crises, fourni une contribution décisive à l'amendement des textes catholiques et ouvert à Prague, en 1990, la voie à ce que le cardinal Cassidy, représentant le pape, appellera la repentance et la conversion (teshouva).

Un autre événement-clé est, encore à Paris en 1973, la publication d'une déclaration de l'épiscopat sur l'Etat d'Israël, à l'initiative de Mgr Elchinger, la plus avancée à l'époque de toute l'Eglise. Au nom des persécutions subies, elle reconnaissait aux juifs *"le droit et les moyens à une existence politique propre parmi les nations"*. Le grand rabbin Kaplan avait alors déclaré qu'il s'agissait du *"plus beau jour de [sa] vie"*. Mais les chrétiens de gauche avaient crié au "lâchage" des Palestiniens et les pays arabes avaient violemment protesté contre l'Eglise de France. Il faudra attendre vingt ans pour que le Vatican reconnaisse officiellement à son tour l'Etat d'Israël.

Parmi les autres francs-tireurs du rapprochement judéo-chrétien, il y eut les cardinaux Decourtray et Lustiger. Mgr Decourtray, nommé archevêque de Lyon en 1981, avait réservé sa première visite à la colonie des enfants d'Izieu tragiquement déportés. C'est lui aussi qui, après l'arrestation en 1989 de Paul Touvier, avait

créé une commission d'historiens, présidée par René Rémond, qui avait fait le constat accablant pour l'Eglise des complicités entre des institutions religieuses (couvents, presbytères, écoles) et la milice. La "déclaration de repentance" qui sera lue à Drancy engage aussi l'institution catholique dans son ensemble et, à ce titre, provoquera des remous comme au moment de l'affaire Touvier.

## 8.2 RESPONSABILITÉ

Avec Théo Klein, alors président du CRIF, et René-Samuel Sirat, grand rabbin de France, avec Bernard Dupuy et Jean Dujardin, leurs experts pour les questions juives, les cardinaux Decourtray et Lustiger ont joué un rôle décisif dans le dénouement de la polémique créée par l'aménagement d'un carmel polonais dans le camp d'Auschwitz. A l'issue de négociations à Genève, en 1986-1987, ils ont fini par convaincre l'épiscopat polonais et le Vatican longtemps réservé (le pape mettra neuf ans avant d'intervenir) de la seule solution possible : le déménagement des religieuses polonaises et la construction d'un musée du souvenir.

La "déclaration de repentance" de Drancy parachève cette évolution par une reconnaissance de la responsabilité, théologique et politique, de l'Eglise dans la tragédie. Celle-ci va au bout de son autocritique, convaincue de la fragilité de ce rapprochement que deux polémiques récentes viennent encore d'illustrer : la traduction d'une Bible dite des communautés chrétiennes par deux prêtres français, inspirée par une lecture antijuive de l'Ancien Testament, et le scandaleux soutien apporté par l'abbé Pierre au livre révisionniste de Roger Garaudy. Ces deux initiatives avaient été désavouées à temps par les évêques de France. Ceux-ci aujourd'hui réclament une vigilance de tous les instants.

**Henri Tincq**

---

## 9 "Une dette imprescriptible"

LE MONDE | 18.07.95 | 12h00

Présidant la cérémonie commémorative du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv', Jacques Chirac a évoqué *"ces heures noires [qui] souillent à jamais notre histoire et [qui] sont une injure à notre passé et à nos traditions"*. *"Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'Etat français"*, a affirmé le président de la République. *"La France, patrie des Lumières, patrie des droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. (...) Nous conservons à l'égard [des déportés juifs de France] une dette ! imprescriptible."*

M. Chirac a ensuite évoqué *"l'esprit de haine, anivé ici par les intégrismes de toute nature, alimenté là par la peur et l'exclusion"*. *"Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d'une idéologie xénophobe, raciste, antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec la plus grande force. En la matière, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable. Les crimes racistes, la défense de thèses "révisionnistes", les provocations en tous genres, de petites phrases en soi-disant bons mots, puisent en réalité aux mêmes sources."* *"Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Re! connaître les fautes du passé, reconnaître les fautes commises par l'Etat."*

*Ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est, tout simplement, a affirmé M. Chirac, défendre une idée de l'homme, de sa liberté, de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre. Cet incessant combat, c'est le mien autant que c'est le vôtre." "La France, nous le savons tous, a-t-il ajouté, n'est pas un pays antisémite. En cet instant de recueillement et de souvenir, je voudrais, pour ma part, faire aussi le choix de l'espoir. Je veux me souvenir également que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la "collaboration", dont le caractère raciste, après les lois antijuives de 1940, ne fait plus de doute, cet été sera, pour beaucoup de nos concitoyens, de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance. Je veux me souvenir aussi de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la Milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises." "Certes, a reconnu M. Chirac, il y a les erreurs, il y a les fautes, il y a, c'est indiscutable, une faute collective, mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Et cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus alors, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables de Libye et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces "justes parmi les nations" qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur, cette France : les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et qui nous obligent pour l'avenir." "Ces valeurs, a conclu le président de la République, celles qui fondent nos démocraties, sont, ne l'oublions pas non plus, aujourd'hui bafouées en Europe même, en Bosnie notamment, sous nos yeux, par les adeptes de la "purification ethnique". Sachons tirer les leçons de l'Histoire ! N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable !"*

---

## 10 La mémoire du génocide, par Annette wieviorka

LE MONDE | 18.03.94 | 12h00

Alors que le procès Touvier doit nourrir la mémoire de la Shoah, il serait dangereux de faire, à cette occasion, de l'extermination des juifs un simple objet de règlement de comptes franco-français.

Le procès de Paul Touvier est probablement un des derniers procès de l'après-guerre. On peut voir un symbole dans sa date d'ouverture : cinquante ans pratiquement jour pour jour après la condamnation à mort de Pierre Pucheu, secrétaire d'Etat à la production industrielle puis ministre de l'intérieur du gouvernement de Vichy, le 11 mars 1944, et son exécution, le 20 mars 1944 à Alger, après que le général de Gaulle eut refusé sa grâce. Ce fut le premier accusé de l'épuration.

Dans l'intervalle, bien d'autres procès eurent lieu : ceux de Pétain, Laval ou Darnand, le chef de la milice, tous trois condamnés à mort et, pour les deux derniers, exécutés. Mais aussi le procès de Nuremberg, qui mit en accusation les "grands criminels de guerre", ceux, à Jérusalem, d'Adolf Eichmann et, à Lyon, de Klaus Barbie.

Dans quelle généalogie inscrire l'actuelle mise en accusation de Paul Touvier pour "complicité de crimes contre l'humanité" ? Dans le droit fil du procès Pucheu ou dans celui de Nuremberg ?

Il faut rappeler ici sommairement ce que fut le procès de Nuremberg : la mise en accusation des "grands" (major en anglais) criminels. La taille du criminel n'était pas définie par l'ampleur ou la nature des crimes, mais par le fait que l'accusé avait accompli ses actes dans plusieurs pays. Ainsi, Hans Fritzsche, directeur du service radio de la propagande, d'ailleurs acquitté, était-il assis au banc des "grands criminels", alors que Rudolf Hess, le commandant d'Auschwitz, ne relevant pas de cette juridiction, fut condamné à mort par un tribunal polonais. Si le crime de guerre et le crime contre l'humanité faisaient bien partie des chefs d'inculpation, ils n'étaient pas au coeur de l'accusation.

Pour les Américains, les véritables ordonnateurs de l'événement, l'essentiel était les deux premiers chefs d'accusation : le crime contre la paix et le complot contre la paix. Il s'agissait, pour ces derniers, d'éviter d'avoir à intervenir militairement en Europe, de risquer à nouveau la vie de leurs boys, comme ils l'avaient fait deux fois en l'espace de trente ans. Leur premier objectif n'était pas d'éviter les crimes de guerre ou ceux de génocide, mais d'éviter la guerre qui les avait engendrés. Cet aspect du procès, sur lequel il conviendrait peut-être de réfléchir à nouveau aujourd'hui, est tombé dans l'oubli : Nuremberg est resté dans les mémoires comme le temps de l'émergence de la notion de crime contre l'humanité.

### **10.1 LA GUERRE HORS LA LOI**

Quant au procès Eichmann, ce "Nuremberg du peuple juif", selon l'expression du premier ministre de l'Etat hébreu, Ben Gourion, il fut un des moments-clés, un des événements fondateurs de l'émergence d'une véritable mémoire du génocide, en Israël et dans les autres pays du monde. Mais, fondateur, ce procès l'est sur bien d'autres points. A partir du cas Eichmann, il s'agissait, pour le procureur israélien Gideon Hausner, de faire le procès de toute la politique d'extermination nazie, même dans les aspects qui échappaient aux services d'Eichmann. Ce fut aussi un procès où les témoins furent au premier plan, et non les documents, comme à Nuremberg. L'objectif était de susciter l'identification aux victimes.

Enfin, pour la première fois, un procès était utilisé consciemment comme un outil pédagogique. A Nuremberg, il s'agissait à la fois de juger, de faire l'histoire du nazisme et de mettre la guerre définitivement hors la loi. A Jérusalem, on souhaitait juger, certes, mais surtout éduquer les adolescents qui n'avaient pas connu la Shoah. Pourtant, à Nuremberg comme à Jérusalem, les accusés étaient des hommes qui avaient exercé des responsabilités majeures dans le système nazi.

Dans les nombreux procès qui suivirent en France la fin de la guerre, les responsabilités dans la déportation des juifs de France, sans être totalement absentes, notamment lors des instructions, n'occupèrent qu'une place marginale. Peu nombreux furent ceux qui, à l'instar d'Henri Hertz (1), s'en indignèrent, y compris chez les juifs de France. L'heure était pour ces derniers à la réintégration dans la communauté nationale, dont la contre-révolution vichyssoise les avait exclus et que le rétablissement des lois de la République par le gouvernement provisoire du général de Gaulle rendait pleine et entière.

L'heure n'était pas encore, comme elle l'est aujourd'hui, aux vertus de la " mémoire ". En 1964, la loi décréait imprescriptible le crime contre l'humanité. Dès lors, pour pouvoir ouvrir ou rouvrir un procès, il fallait que ce fût pour ce chef d'accusation, et celui-là seul.

## 10.2 ENSEIGNER LA SHOAH

La lignée des procès d'épuration ouverte par celui de Pucheu croise ainsi celle ouverte par Nuremberg, au risque de la confusion : réduire la Shoah à une guerre franco-française, oublier son centre, l'Allemagne nazie, pour ne voir que sa périphérie : la France. Elle fait du génocide des juifs une conséquence des guerres franco-françaises, autrement dit un objet de règlement de comptes interne au pays. Elle risque aussi d'isoler les seules victimes juives, ce qui, dans le cas des crimes perpétrés par la milice, manque de pertinence historique : dans la seule région lyonnaise, des dizaines de charniers où les corps de résistants, otages, juifs ont été mêlés témoignent de la violence sanguinaire qu'elle partagea avec l'occupant et qui régna dans les semaines précédant la Libération.

Le procès de Paul Touvier soulève bien d'autres questions sur lesquelles il serait souhaitable de mener une réflexion. La justice est-elle chargée de dire l'histoire ? La mémoire doit-elle se nourrir essentiellement d'épisodes judiciaires fortement médiatisés, et dans ce cas est-elle vouée à s'éteindre avec la mort du dernier des accusés potentiels ? Ne faut-il pas plutôt réfléchir, comme le font d'ailleurs les enseignants d'histoire depuis bientôt quinze ans, à la façon d'enseigner la Shoah, dans les lycées certes, mais aussi dans les universités, qui ont pour mission de former les enseignants ?

Toutefois, le risque majeur à nos yeux serait d'instrumentaliser le cas Touvier en tentant d'user de la Shoah pour une anamnèse du passé français. Les mains de la milice sont entachées du sang de Victor Basch, de Jean Zay, de Georges Mandel et de bien d'autres plus obscurs. Nous ne devons pas l'ignorer. Sa fonction ne fut pas pourtant spécifique de la solution finale.

**Annette Wiewiorka**

---

## 11 La parole contre l'extermination

LE MONDE | 25.02.94 | 12h00

Ne pas témoigner, c'est risquer de ne pas transmettre, mais témoigner, c'est aussi ajouter au désastreux effet de cumul et inscrire la Shoah dans le périmètre de l'imaginable. Le récit de l'extermination des juifs est un défi à la littérature.

*"Nos larmes et nos souffrances noyées dans un océan de notes !" : tel est le cri qu'arracha un jour à un survivant la contemplation de l'indispensable et inexorable accumulation des travaux historiques sur la Shoah. Pour essentiels qu'ils soient, les ouvrages de pure historiographie laissent parfois au rescapé une impression de malaise. Comme si sa voix était recouverte avant même d'avoir été entendue. Comme si le savoir et les documents s'apprêtaient à glacer, pour toujours, l'émotion et la sympathie si difficilement gagnées sur un silence pesant depuis 1945.*

Quand la seconde guerre mondiale se termine, ils ne sont déjà plus que 2 500 déportés juifs de France (sur 75 000) à revenir des camps d'extermination. Mais "déportés raciaux", comme on les appelle alors, ceux qui seraient à même de faire la chronique du désastre sont alors noyés dans la grande masse des "autres" (40 000),

ceux qui reviennent des camps dits "ordinaires". Tous retrouvent un pays traumatisé par la défaite et l'Occupation, une population qui n'a de cesse d'oublier au plus vite l'une et l'autre. Les survivants arrivent, en outre, dans un temps où la guerre froide commence à brouiller les repères, et où, quelques mois seulement après leur libération, les récits du calvaire paraissent déjà appartenir à un autre âge.

Bientôt, leur voix lasse et puis se perd. Déjà, les éditeurs renâclent à publier les premiers récits. C'est en Argentine et en yiddish qu'Elie Wiesel fera, pour la première fois, paraître *Et le monde se taisait*, ce texte qui fera ensuite le tour du monde sous le titre *la Nuit* (paru en France en 1958). La première édition de *Si c'est un homme*, de Primo Levi (réédité en Pocket), n'excède pas deux mille cinq cent exemplaires, en 1947, et six cents invendus disparaissent dans une inondation à Florence. En France même, quel aura été l'audience des témoignages les plus bouleversants sur Auschwitz que furent par exemple *Sans armes et sans bagages*, de Louise Alcan, ou *Pour que la terre se souvienne*, de Léon Wells ?

Et puis veulent-ils tous témoigner ? Peuvent-ils tous briser ce silence à l'abri duquel il est aussi possible de rebâtir, ce silence qui demeure, chez beaucoup, peuplé de terribles fantômes ? Certains sont hantés par l'impossibilité de vivre avec ces souvenirs sans les porter au-dehors d'eux par l'écriture, mais la majorité des rescapés n'écriront jamais. Les mots ne sont pas toujours à la mesure de ce qu'ils relatent, et David Rousset, dès 1947, prenait conscience de l'implacable solitude du témoin. *"Les hommes normaux ne savent pas que tout est possible, écrit-il dans l'Univers concentrationnaire (réédité par Hachette en collection "Pluriel"). Même si les témoignages forcent leur intelligence à admettre, les muscles ne suivent pas. (...) La mort habitait parmi les concentrationnaires toutes les heures de leur exis! tence. Elle leur a montré tous ses visages. Ils ont touché tous ses dépoillements (...) Ils ont cheminé des années durant dans le fantastique décor de toutes les dignités ruinées. Ils sont séparés des autres par une expérience impossible à transmettre."*

Solitude de ceux qui parlent, solitude de la très grande majorité qui se tait. Car beaucoup se renferment dans le mutisme, ou bien réservent leurs souvenirs aux camarades de l'"autre planète", seuls prêts à les écouter et à les comprendre. Comment partager avec ceux qui n'y étaient pas les expériences d'un monde où les médecins ont pour rôle de tuer, où l'on envoie des prisonniers-esclaves creuser des boyaux de mines menacés par le grisou sans casque, avec des flammes à l'air libre, où la moindre défaillance physique entraîne non la compassion mais la chambre à gaz ?

En France, le tissu associatif au sein duquel se conserve la mémoire reste largement dominé par les déportés communistes. A cette époque, le camp-type est Buchenwald et non Auschwitz. En Israël, où un habitant sur trois est, en 1949, un rescapé du génocide, une mémoire officielle de la Shoah se met en place (mémorial de Yad Vashem au début des années 50, loi sur la journée de la Shoah). Mais on cherche à mettre l'accent sur l'héroïsme et la résistance juive autant, sinon plus, que sur le martyr lui-même, et la foule des victimes se voit parfois reprocher de s'être "laissée mener comme des moutons à l'abattoir", selon l'expression du poète sioniste et résistant du ghetto de Vilna, Abba Kovner. Le danger d'une histoire sans hommes

Si le temps et surtout certaines oeuvres majeures comme le Shoah de Claude Lanzmann, ont permis de percer, par endroits, la barrière de sang et de silence qui séparait le témoin de l'espace public, le témoignage du génocide est demeuré une tâche prométhéenne. Ne s'agit-il pas, comme le montre Shoshana Felman dans

un très beau texte sur le travail de Claude Lanzmann, de rendre compte d'un pan d'histoire conçu d'avance comme un *"événement sans témoin, événement dont le projet même est, historiquement, l'oblitération littérale des témoins"* (1) ?

Seule la présence du témoin permet pourtant d'éviter que l'extermination des juifs soit aujourd'hui exclusivement considérée du seul point de vue des bourreaux, de façon abstraite, comme un simple résultat de procédures administratives et bureaucratiques, comme une question de technique... Le témoin ou le témoignage d'époque n'a pas pour fonction de faire revivre les morts. Il permet plutôt d'éviter que le récit de l'extermination ne se métamorphose en histoire sans hommes, que le savoir purement historiographique ne dégénère en processus psychologique de mise à l'écart \_ faiblesses sur lesquelles la taraudante menace négationniste ne tarderait pas à planter son drapeau. Mais comment faire droit à cette parole qui, l'âge, la force et le nombre des survivants aidant, se fait de plus en plus ténue et difficile à entendre ? Que deviendront la mémoire et l'histoire de la Shoah quand les témoins auront disparu ? L'université Yale, aux Etats-Unis, et son antenne française, dirigée par Annette Wieviorka, s'occupent activement de recueillir sur cassette vidéo les récits de ceux qui n'ont pas écrit. Souvent ces entretiens filmés sont bouleversants. Mais quelle sera leur diffusion ? Quel sera leur public ?

Un sondage Louis Harris effectué, en octobre 1993, pour l'American Jewish Committee, révélait que 5 % des Français interrogés estimaient *"possible que l'extermination des juifs par les nazis n'ait jamais eu lieu"* (contre 7 % des Anglais et chiffre inquiétant entre tous, 22 % des Américains). Cependant, 67 % de ces mêmes Français disaient avoir déjà entendu cette affirmation. Il est par ailleurs troublant que seuls 45 % des sondés français s'accordent sur le chiffre approximatif le plus proche de la réalité de 6 millions de victimes juives.

L'impression de surcharge, de déjà vu et de redite produite par les témoignages est trompeuse. Elle ne correspond ni au public, qui demeure, à quelques exceptions près, tristement limité, ni à ce que les éditeurs publient des centaines de manuscrits qu'ils reçoivent. Certains de ces manuscrits, à les entendre, ne possèdent pas les qualités minimales que l'on attend d'un livre commercialisé. Pour beaucoup, l'édition de ce genre d'ouvrages continue à s'apparenter à un acte militant, à la conviction que *"la Shoah n'est pas seulement l'affaire des juifs et des fédérations de déportés"*, comme l'explique François Gèze, PDG de La Découverte.

Rares sont les témoignages parus récemment dont la diffusion a excédé les mille exemplaires et si tu t'en sors, de Nadine Heftler, a été considéré comme un assez beau succès avec... 3000 ventes. Encore ce texte, écrit dès le retour de déportation, a-t-il mis près de quarante ans avant d'être accepté par La Découverte. *"Le témoignage, résume Nicolas-Jean Sed, directeur littéraire aux Éditions du Cerf, pose un problème éthique insoluble : il y a un droit au témoignage, un droit à ce que cette parole-là accède à l'espace public. En ce domaine, je n'ai pas de politique. Seul commande le devoir de publier. Ici, on ouvre une tribune à l'histoire abyssale de la souffrance humaine, seul lieu où il n'est pas indigne de penser. C'est tout."* Quant aux témoins qui se sentent pressés par le temps et l'offensive négationniste, ils sont écartelés par ce que Nicole Lapierre, directeur de recherche au CNRS (2), nomme *"l'aporie du témoignage"*. Car ne pas témoigner, c'est risquer de ne pas transmettre, mais témoigner, c'est aussi ajouter au désastreux effet de cumul et inscrire la Shoah dans le périmètre de l'imaginable. La solution consiste-t-elle à trouver des mots neufs ? A inventer ce que certains appellent une "poétique" du témoignage ? Comme le signale Annette Wieviorka dans *Déportation et Génocide*, paru chez Plon en 1992, le rescapé français qui

veut témoigner est en effet *"privé de toute référence"*. A l'inverse de la littérature yiddish ou de celle du Goulag, *"ce qui frappe c'est (...) l'absence de matrice littéraire, due d'ailleurs à l'étrangeté d'un ph\_! 3;nomène, celui du camp de concentration, totalement ext! 33;rieur à la culture politique et littéraire française"*. Charlotte Wardi, professeur de littérature à l'université de Haïfa, elle-même rescapée, dénonce par avance l'esthétisation de la Shoah. Pour cette femme, qui n'a pas voulu témoigner, sinon pour les membres de sa propre famille, la tentation de *"faire du beau avec la Shoah"* est dangereuse (3). Mais le beau n'est pas la seule définition de l'art, comme le rappelle un extrait de Ravensbrück et ses commandos, d'Elisabeth Will : *"Seul un récit qui serait une oeuvre d'art saurait restituer, dans son évocation ramassée et poignante, ce que fut véritablement notre existence en enfer."* Le débat, qui engage de profondes remises en cause d'ordre esthétique autant qu'éthique, n'est toujours pas clos. Reste que de nombreux témoins tiennent à souligner la p! récision de leur narration pour en revendiquer le caractère historique. *"Je ne suis pas romancière, déclare ainsi Nadine Heftler. Je me suis seulement contentée de me remettre dans les événements, depuis que la Gestapo a frappé à ma porte jusqu'à la fin de la guerre."* Bien qu'il possède l'absolue légitimité de la souffrance vécue, le récit du déporté demeure pourtant, aux yeux des historiens, l'expression individuelle d'un malheur collectif. Il est susceptible de distorsions, ainsi que le remarque l'historien Raul Hilberg. *"Bien que je me sois assez peu servi des témoignages, affirme-t-il, mais ils m'ont fait commettre des erreurs."* La notion de devoirLa solution se trouve peut-être dans la spécialisation du témoignage, qui rejoint ainsi une des tendances actuelles de l'historiographie de la Shoah. Dans sa pr\_! 3;face au livre de Christopher Browning, Des hommes ordinaires (! lire l'article de Patrick Kéchichian page VIII), Pierre Vidal-Naquet rapporte la méthodologie de cet historien américain qui a suivi l'itinéraire meurtrier du 101<sup>e</sup> bataillon de réserve de la police allemande, à une quête de "signes", de "traces", de "pistes", qui apparaissent dans les plus petites cellules d'acteurs du mouvement historique. Le même Browning s'impatiente en s'écriant avec quelque agacement : *"Non expliquer n'est pas excuser, comprendre n'est pas pardonner."* En serrant de plus en plus près la diversité des expériences individuelles, en analysant plus particulièrement tel ou tel aspect de la vie concentrationnaire comme ce fut le cas, récemment, pour la Musique à Terezin, de Joza Karas (Gallimard, "Le Messenger", 1993), le témoignage et l'histoire finissent par se rejoindre pour nous faire entendre cette vérité terrible, q! ui est encore loin d'être admise, mais à laquelle il faut bien se résoudre : la Shoah n'a pas eu lieu sur une *"autre planète"*. Des hommes l'ont exécutée, d'autres hommes l'ont subie.Même recherche de l'individuation chez les éditeurs. *"Nous privilégions les manuscrits qui apportent quelque chose qu'on ne trouve pas ailleurs"*, note Nicolas-Jean Sed. Ainsi de ce récit d'une rafle dans un sanatorium, par Jo Amiel (la Rafle, Cerf, 1993), ou de l'extraordinaire Journal 1940-1942, du journaliste juif Jacques Biélinky, lui-même déporté (Cerf, 1992). Tel est aussi le cas de la Fumée de Birkenau, témoignage qui, outre ses qualités littéraires exceptionnelles (lire ci-contre l'article de Nicole Lapière), restreint l'objectif sur le Lager des femmes à Auschwitz. Serge Klarsfeld, lui, privilégie les témoignages et les do! cuments d'époque. Ceux-ci constituent à ses yeux u! n *"appel, au-delà de la mort, de ceux qui n'ont pas survécu"*, comme ces lettres expédiées de Fresnes et de Drancy par Louise Jacobson, lycéenne de seize ans, assassinée à Auschwitz. C'est dans ce but que l'association Fils et filles de déportés travaille à l'établissement de la liste des 11 000 enfants juifs français de moins de dix-huit ans qui ne sont pas revenus d'Auschwitz avec, au moins, pour chacun d'entre eux, l'adresse de départ et une photo. Serge Klarsfeld constate, en outre, qu'il existe toutes sortes de témoignages. La déposition de police en est une \_ comme celle

de ce capitaine de gendarmerie qui a frappé de sa cravache un enfant de sept ans. Son discours sur la diffusion des livres qu'il édite tranche sur le pessimisme des éditeurs "classiques" (son Mémorial de la déportation des juifs de France a été tiré à 10 000 exemplaires, et le Calendrier de la persécution des Juifs de France, 1940-1944, éphéméride relatant les étapes de la Shoah en France, bourré de photos inédites, de lettres et de documents d'archives, à 3000). Serge Klarsfeld étend la notion de devoir aux lecteurs à qui il incombe, d'après lui, d'aller à la rencontre de ces textes souvent éprouvants. D'autres récits devraient, avec le temps et surtout avec la fin de la focalisation exclusive sur les attitudes de résistance ou de combat, trouver des oreilles de plus en plus attentives ; ainsi des témoignages de la "zone grise" dont parlait Primo Levi dans son dernier texte, Naufragés et rescapés (Gallimard, 1989). Parus en fragments dans une livraison récente de la revue Les Temps modernes (n° 550), les souvenirs d'Adam Czerniakow, président du conseil juif du Ghetto de Varsovie, permettent de retrouver la voix de tous ceux qui cherchent à retarder la fin de ceux dont ils avaient la charge, au prix d'atroces compromis (Czerniakow finira par mettre fin à ses jours, le 23 juillet 1942, alors que commence la déportation massive des juifs de Varsovie vers le camp d'extermination de Treblinka). Entendra-t-on celle de ce membre de la police juive du ghetto d'Otwock, Cael Perechodnik, qui vient de paraître en Pologne sous le titre Suis-je un meurtrier ? (éditions Karta-Institut d'histoire juive de Pologne) ? De même que l'historiographie d'un événement comme la Shoah remet en question le tranquille précepte que Spinoza livre au philosophe, "ni rire, ni pleurer mais comprendre", de même le témoignage de la Shoah représente un défi à la littérature, dont il ébranle toutes les catégories traditionnelles d'évaluation. Il se tient dans une sphère à part de l'écrit, une sphère dévorante, proposant une expérience limite à la lecture, et au lecteur une relation qui s'apparente à un devoir.

**Raphaëlle Rerolle et Nicolas Weill**

---

## 12 Le savoir de la Shoah

LE MONDE | 11.01.91 | 12h00

on Michael Marrus, il appartient désormais aux historiens de transmettre le souvenir du génocide nazi. Pour le meilleur ou pour le pire.

Depuis que les recherches sur l'extermination des juifs se sont multipliées, dans les années 70, et que les débats qu'elles ont suscités ont atteint le grand public, la France a tenu une place modeste dans cette production, dominée par les historiens américains, allemands et israéliens. Michael R. Marrus, coauteur avec Robert O. Paxton en 1981 d'une étude remarquée sur Vichy et les juifs, est un de ces chercheurs dont les travaux ont contribué à faire de la Shoah un objet d'histoire, et non pas seulement un enjeu de mémoire.

Il s'en explique dans son dernier livre, L'Holocauste dans l'Histoire, qui fait le point sur les recherches menées depuis une vingtaine d'années. A ceux qui pensent que l'Holocauste ne se prête pas à un examen historique et ne peut qu'être inlassablement commémoré, il oppose la nécessité d'une "normalisation" de l'étude de la Shoah, tout en affirmant qu' "aucune recherche historique, si importante soit-elle, ne doit servir à atténuer l'horreur

*terrifiante des événements*". Il revient donc sur les principales controverses qu'a fait naître l'interprétation de ces événements, en insistant sur les risques d'anachronisme que comporte toute lecture contemporaine de l'Holocauste.

Anachronique, l'idée selon laquelle les informations qui circulaient alors sur le sort réservé aux juifs permettaient de connaître la vérité : c'est seulement après coup que les faits ont pu apparaître comme indubitables. Anachronique, aussi, l'affirmation classique sur la passivité des victimes : il faut se rappeler, en effet, que celles-ci *"restaient dans l'ignorance de l'issue finale et n'avaient aucun moyen d'en être informées"*. Anachronique, encore, la théorie du "bouclier" avancée par le régime de Vichy pour justifier son attitude à l'égard des juifs : ce n'est qu'a posteriori que les collaborateurs ont inventé cette explication commode. Sur tous ces points, comme sur beaucoup d'autres, il convient de se méfier des pièges du regard rétrospectif.

Telle est la tâche qui incombe, selon Michael Marrus, aux historiens de sa génération, nés dans les années 40 et libérés des interdits de l'immédiat après-guerre, qui *"continueront à étudier l'Holocauste comme ils étudient n'importe quel autre sujet, et l'interpréteront diversement"*. Juif et canadien, né en 1941, Michael Marrus enseigne l'histoire européenne à l'université de Toronto, où il a commencé ses études supérieures, qu'il a achevées à Berkeley à la fin des années 60. Ses grands-parents sont venus de Pologne dans l'entre-deux-guerres. C'est la controverse suscitée par la parution de la "somme" de Raul Hilberg, la Destruction des juifs d'Europe, en 1961, puis par celle de l'étude d'Hannah Arendt, Eichmann à Jérusalem, qui a éveillé son intérêt pour l'histoire de la Shoah : ces deux livres avaient provoqué une vive émotion aux Etats-Unis en développant la thèse de la totale soumission des juifs aux ordres nazis.

### **12.1 UNE THÈSE SUR L'AFFAIRE DREYFUS**

C'était l'époque des grands mouvements de contestation sur les campus américains, et Michael Marrus faisait lui-même partie de ces étudiants radicaux qui militaient contre la guerre du Vietnam. On était, dit-il, *"à la recherche de liens communautaires"* : c'est sans doute pour cette raison qu'il s'est intéressé, alors, à l'histoire des communautés juives. Ainsi a-t-il consacré sa thèse aux juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus. Son sous-titre (dans sa version française), l'Assimilation à l'épreuve, est significatif des préoccupations de l'auteur : parce qu'ils étaient assimilés, estime-t-il, les juifs de France n'étaient pas préparés à subir l'assaut des antisémites à l'exception d'hommes comme Bernard Lazare, anarchiste devenu sioniste. Où l'on retrouve, selon Michael Marrus, le débat sur la passivité des juifs lancé par Raul Hilberg et Hannah Arendt.

Longtemps tabou, ce sujet, dit-il, doit être traité franchement par les historiens. Aussi examine-t-il toutes les formes de résistance, des plus modestes aux plus violentes, opposées par les juifs à l'oppression nazie. *"Les historiens continuent de prononcer des jugements, et c'est leur rôle, écrit-il, mais les accusations lancées contre les dirigeants juifs et leurs partisans se sont émoussées, et nous comprenons mieux les horribles dilemmes auxquels ils étaient confrontés."*

Entre la compassion larmoyante et le détachement inhumain, il appartient à ceux qui écrivent l'histoire de trouver le ton juste. C'est à eux d'empêcher les distorsions. Il n'y a pas d'autre choix. *"Pour le meilleur ou pour le pire, conclut Michael Marrus, nous aurons à nous en remettre de plus en plus souvent aux spécialistes de l'histoire pour la transmission de ce que nous savons du massacre des juifs d'Europe."* Michael Marrus, qui a publié, il y a quelques

années, un livre sur les réfugiés européens au XX siècle, termine actuellement la biographie du grand industriel canadien Samuel Bronfman, fondateur de l'empire Seagram, dont le fils Edgar est aujourd'hui président du Congrès juif mondial.

### 12.2 A signaler aussi :

Les Bibelforscher et le Nazisme (1933-1945), de Sylvie Graffard et Léo Tristan. Une série de témoignages sur les persécutions subies par les "étudiants de la Bible", plus connus sous le nom de "témoins de Jéhovah", dont plusieurs milliers ont péri dans les camps de la mort (Michel Reynaud, B.P. 172, 75925 Paris Cedex 19, 233 p.).

Une mauvaise histoire juive, de Bernard Fride. Une enquête sur la déportation des enfants juifs de Nancy, réunis dans un foyer de l'Union générale des israélites de France (UGIF), et une mise en accusation du principal responsable de ce centre, Gustave Nordon (préface de Pierre Vidal-Naquet, Ramsay, 207 p.).

Non-lieu de la mémoire. La cassure d'Auschwitz, de Jacques Hassoun, Mireille Nathan-Murat et Annie Radzynski. \_ Trois essais d'inspiration psychanalytique pour tenter de penser " la discontinuité radicale qu'a représentée l'irruption du nazisme dans l'Histoire " (Ed. Bibliophane, 263 p.).

**Thomas Ferenczi**

---

## 13 L'implacable démonstration de Raul Hilberg

LE MONDE | 10.06.88 | 12h00

*"L'anéantissement par les Allemands des juifs d'Europe fut le premier processus de destruction mené à terme dans le monde. Pour la première fois dans l'histoire de la civilisation occidentale, les agents du crime avaient surmonté tous les obstacles, administratifs et moraux, à un massacre organisé. Pour la première fois aussi, les victimes juives, prises dans la camisole de force de leur histoire, se précipitèrent, physiquement et psychologiquement, dans la catastrophe. La destruction des juifs ne fut pas accidentelle. Aux premiers jours de 1933, lorsque le premier fonctionnaire rédigea la première définition du "non-Aryen" dans une ordonnance de l'administration, le sort du monde juif européen se trouve scellé."* Ces cinq phrases terribles, en page 901, résument l'apport de ce grand livre, dont la première version parut en 1961 à Chicago et qui règne depuis sur l'historiographie du drame le plus indicible et le plus massif qui bouleverse encore l'âme occidentale.

On n'a pas oublié le visage de son auteur, expliquant posément les mécanismes de l'horreur dans le Shoah de Claude Lanzmann. Raul Hilberg, juif autrichien réfugié en 1940 aux Etats-Unis, à quatorze ans, est entré dans Munich en avril 1945 avec sa 45<sup>e</sup> division d'infanterie. Le GI de dix-neuf ans, engagé volontaire, commence à fouiller dans les caisses d'archives abandonnées par les dignitaires nazis, après avoir libéré Dachau. Il est chargé de quelques-uns de ces interrogatoires d'Allemands compromis ou dénoncés auxquels, on le sait, les services secrets alliés s'intéressèrent de très près, pour mieux y recruter leurs Barbie. Ainsi naquit une vocation d'historien acharné à démonter les mécanismes de l'exécution du crime et de la banalisation du

mal : le soldat Hilberg, dans sa traversée de l'Allemagne en ruines, ne rencontra qu'une famille juive survivante mais n'entendit que dénégations chez les petits assassins ordinaires.

Rentré aux Etats-Unis, il s'y heurte aux réticences de l'*establishment* universitaire, qui ne pensait qu'à tourner la page : enragé par le silence, Hilberg fut plus déterminé que jamais. Il fixa son plan d'attaque, s'enterra au fond du Vermont et tissa sa toile en solitaire. Sa thèse, achevée en 1952, n'est publiée qu'en 1961. Mieux : elle sera enviée, admirée et féroce ment critiquée. Mais le petit professeur s'entête, court les fonds d'archives, bâtit son histoire, très positiviste, nourrie de documents écrits, fort méfiante face aux témoignages oraux et aux effets de mémoire rétrospectifs. En 1985 il en publie à New-York une nouvelle version considérablement augmentée. C'est celle-ci que les éditions Fayard, sous l'impulsion d'Eric Vigne et dans l'excellente traduction de Marie-France de Paloméra et d'André Charpentier, tinrent à honorer en lui donnant audience en langue française, après mille ajouts que Hilberg s'imposa pour cette édition définitive.

CE monument, assidûment visité depuis vingt-cinq ans par les spécialistes, est assurément la mise au point la plus complète, la mieux informée. Gorgée de détails, d'organigrammes et de citations vérifiées, parcourant en tous sens l'Allemagne depuis 1933, puis le Grand Reich et toute l'Europe envahie par les nazis : on en sort instruit, accablé, étourdi par ces mille formulations de l'atroce. De la Grèce aux Pays-Bas, de la France au fond de l'URSS, en passant par les zones très densifiées de l'Europe de l'Est, 5 100 000 juifs ont été tués et Hilberg nous dit comment le meurtre fut perpétré.

Ce chiffre, inlassablement vérifié, et sans doute rectifiable à la hausse dès qu'on aura accès complet aux archives soviétiques, témoigne déjà de l'aspect inouï de l'hécatombe : elle fut, c'est vrai, sans précédent dans l'histoire. Et conduite en tous lieux avec une logique et une persévérance en trois temps : définition juridique et raciale du juif face à tous les autres, supposés plus purs, dans un assaut de légalisme et de pseudo-science qui l'isole en droit ; concentration, après fichage et expropriations diverses, qui parque physiquement les communautés juives, au besoin en construisant tous les ghettos appropriés ; destruction enfin, dans une escalade qui va bien au-delà des persécutions ordinaires des anciens temps de chrétienté, avec les "opérations mobiles de tuerie" en Russie, la déportation et l'acheminement massif vers les "camps de mise à mort", chambres à gaz comprises. Tout est dit par Hilberg, dans un style monocorde, dans une froideur impassible qui renforce la valeur érudite de la démonstration, jusqu'aux détails infimes qui soulèvent le coeur : oui, il y eut d'étranges "agences de voyage" qui consentirent à la SS d'avantageux tarifs d'excursion en chemin de fer ; oui, les cheminots savaient et les besogneux du tiroir-caisse délivraient aux seuls convoyeurs des trains de la mort des billets aller-retour...

Mais la force du livre tient à cette intuition que Hilberg puisa précocement dans le grand travail de Franz Neumann, Béhémoth (que l'on vient opportunément de rééditer chez Payot) et sur laquelle Hannah Arendt, fidèle lectrice de Hilberg, fonda son analyse de la banalité du crime dans Eichmann à Jérusalem : tout fut conduit, malgré tensions et conflits entre elles, par quatre forces complémentaires, tendues dans un élan intime vers la bureaucratisation du crime : l'administration, l'armée, "l'économie" (traduire : l'industrie et la finance) et le parti nazi qui guidait la SS et la Gestapo. Hitler, bien sûr, vaticinait et Mein Kampf n'était pas

une blquette. Il y eut décision, au moins orale dans les pires moments, et au plus haut niveau de l'édifice nazi, sur le sort des juifs.

Mais Hilberg sait dire combien cette immense bureaucratie à quatre têtes fut le vrai lieu de convergence, dès lors que la bonne surprise de 1933 avait libéré en elle une sorte d'ubris, une ardeur perverse, un goût prononcé pour l'auto-intoxication, qui la poussèrent à oser sans attendre les initiatives d'en haut, ou plutôt en intériorisant l'attente comme un quitus pour toute initiative. Dans la fusion de ces quatre redoutables hiérarchies s'installa partout la machine à isoler et à tuer, précise, efficiente, peuplée d'êtres souvent anodins et toujours fiers de leur minutie, qui ne furent jamais de simples exécutants.

Terrible constat, au coeur du totalitarisme, dont on voit bien que, de proche en proche, il accable une très large part du peuple allemand et des sociétés européennes où l'entreprise nazie eut des complices.

Dans les clivages actuels qui séparent les historiens du nazisme, on rangerait donc Hilberg (qui n'a cure de ces classements) du côté des "fonctionnalistes". Comme eux, il place en notes de bas de page les références aux ordres de Hitler ou des grands du nazisme et il soutient que la décision fut pour le moins diffuse, que la bureaucratie eut son autonomie et donc toute la responsabilité de son perfectionnisme criminel. Mais il se sépare d'eux en soutenant que la machinerie fut de bout en bout entretenue avec soin en bon état de marche, capable de se contrôler pour mieux rationaliser l'hécatombe de ses victimes, et non pas livrée à des rivalités fatales ou aux incohérences de la dispersion des "efforts" : tout ce qu'il rapporte, en particulier sur l'obstination des maîtres des convois ferrés lancés par Eichmann aux quatre coins de l'Europe, est accablant.

Toutefois, comme tous les grands livres, celui-ci fut et demeure critiquable sur bien des points. A dire que tout est scellé dès 1933, Hilberg introduit un fatalisme historique et se prive des secours d'une chronologie fine à travers laquelle d'autres historiens ont découvert des hiatus ou des sauts qualitatifs dans le processus de destruction.

Sa description foisonnante de la densité sociale du crime désidéologise un peu vite l'ambition nazie et son racisme constitutif. Ce qu'il dit au chapitre consacré à la France, étayé sur les seules archives allemandes, ne tient pas compte des travaux de Marrus et Paxton et néglige un volontarisme d'Etat dont l'antisémitisme, après tout, anticipa sur les exigences allemandes avec le "statut des juifs" d'octobre 1940.

Enfin, son livre fut et demeure très discuté par les communautés juives depuis 1961, tant il accable ces notables des "conseils juifs" qui, un peu partout, crurent pouvoir faire la part du feu avec les nazis sans comprendre à temps que l'objectif des bourreaux dépassait le pogrom "ordinaire" à vaste échelle. Sur l'exil historique des juifs, et jusqu'en Israël aujourd'hui, sur les attendus d'une résistance juive qui ne sut pas se lever, Hilberg a atténué quelques formulations de 1965 sur les "collaborateurs" ou la "machinerie juive d'autodestruction", mais il prête toujours le flanc à la critique acerbe.

Il reste que nul ne pourra plus réfléchir à l'inconcevable, qu'on le nomme extermination, holocauste, solution finale ou Shoah, nul ne s'interrogera sur le pourquoi sans avoir au préalable observé, grâce à Hilberg, le comment : cet implacable cheminement de la destruction.

---

## 14 Cette mémoire qui saigne

LE MONDE | 09.10.87 | 12h00

Le 26 février 1942, aux heures glacées des rutabagas et des semelles de bois, un titre, bien visible dans les kiosques, barrait le Cri du peuple, la feuille nazifiante de Jacques Doriot : "Le Führer s'adresse à ses compagnons de lutte : les juifs seront exterminés". Rares, il est vrai, étaient les passants qui croyaient encore sur manchette les collabos hystériques. Mais beaucoup de Français subodorèrent dès 1942 que là-bas, à l'Est, les camps dépassaient en horreur le travail forcé, malgré ces chorales allègres et ces géraniums éclatants qui agrémentaient les actualités au cinéma et abusaient les visiteurs de la Croix-Rouge. L'immense mérite de l'équipe d'historiens rassemblés en urgence par Stéphane Courtois et Adam Rayski est d'avoir cerné, sobrement, avec une probité sans superlatifs inutiles ! les zones d'ombre et les certitudes du "Qui savait quoi ?".

Deux groupes ennemis iront seuls dès avant 1944 jusqu'à toucher la réalité de l'indicible. Les chefs français de la collaboration idéologique, flanqués de quelques croisés de l'anti-bolchevisme qui s'exerçaient sur le front russe en uniforme SS avec un coquet écusson tricolore à la manche, ont connu les grands massacres de juifs, tout en ne cachant pas leur préférence secrète pour le bon vieux pogrom "classique", plus conforme à notre tradition indigène.

A l'opposé, des communistes, rassemblés dans la section juive de la Main-d'oeuvre immigrée (MOI) et au Mouvement national contre le racisme, diront, dans leur presse clandestine et armes à la main, qu'il y aura destruction totale des juifs dans l'Europe hitlérienne si les chefs alliés et les populations ne prennent pas conscience de l'atroce accélération de 1942 : la guerre contre les "sous-hommes" va plus vite et plus loin que la guerre tout court. Les documents publiés par Adam Rayski, qui fut un de leurs chefs, ne laissent place à aucun doute : ceux-là ont cru à la réalité des informations sur la "solution finale" qui filtraient peu à peu et ils les ont transmises.

Au-delà, bien des cas de figure sont perceptibles. Les gouvernants, à Londres, à Washington, au Vatican ou à Vichy, ont eu confirmation du pire pendant l'été de 1942, au fort de la mise en oeuvre de l'extermination. En décembre, ils savaient qu'elle dépassait tout ce qu'on n'osait imaginer, gazages compris, sans pour autant prendre conscience d'une déchirure de l'histoire par la Shoah. La Résistance non communiste, soucieuse avant tout de la libération du pays et du dialogue avec la masse des Français occupés, n'accorda qu'une place modeste et rarement prioritaire à l'Holocauste, même si les micros de Londres parlèrent haut et si des groupes comme celui de Témoignage chrétien crièrent souvent l'indignation.

Quant à l'opinion moyenne, qui s'était accommodée des mesures d'exclusion prises par Vichy dès 1940, on sait aujourd'hui, par les rapports des préfets et la censure postale, qu'émue par les rafles et les déportations elle a basculé à la fin de l'été 1942. La guerre au quotidien reprendra certes ses droits ensuite, avec le STO notamment, et ne laissera guère soupçonner l'ampleur du crime. Mais ce choc d'opinion, renforcé par les

protestations des Eglises chrétiennes, activa le secours aux victimes et contraignit Pétain et Laval à se décharger davantage sur les nazis du travail antisémite, quitte à prêter volontiers la milice pour renforcer la SS.

Le petit livre de Doris Bensimon - qui résume honorablement, malgré son titre trompeur, tout ce qu'on doit savoir sur les juifs en France de 1940 à 1944 - confirme, grâce aux témoignages oraux, qu'à défaut d'avoir donc eu claire conscience de ce qu'étaient les camps d'extermination, des hommes et des femmes comprirent dès 1942 qu'il fallait se cacher ou se battre pour survivre, que la solidarité et le courage sauvèrent du génocide des milliers de condamnés : utile rappel de ces victimes peu disposées à être immolées et de ces bourreaux qui enragent d'être dépossédés de leurs proies, y compris dans la police française.

A tous ceux-là, qui savaient ou non, qui prirent ou non le risque de faire front, est dû l'hommage de la mémoire vivante. A ceux qui aujourd'hui nient l'Holocauste sous couvert d'expertise "historienne" sur les chambres à gaz, Pierre Vidal-Naquet ne concéda jamais qu'on puisse assassiner une seconde fois cette mémoire et redoubler Auschwitz d'un trait de plume. Son livre, qui rassemble les essais où il dénonça - dans *Esprit* d'abord - depuis 1980 tous les "Eichmann de papier", plaide pour la rigueur historique contre la confusion, pour une histoire à venir contre les délires des morticoles. Il argumente sur les négateurs sans jamais leur rendre les armes de la critique.

Le beau texte inédit qui ponctue la démonstration pour 1987 dénonce au passage quelques parallèles dont on avait trop cru qu'ils armeraient Me Vergès au procès de Barbie. Les crimes de l'armée française en Algérie, dit l'ancien du Comité Audin et du Manifeste des 121, *"étaient contraires aux lois de la République, alors que ceux de Himmler et Eichmann étaient conformes aux principes hitlériens, et cela établit une différence de nature essentielle entre les deux"*. En histoire, ajoute-t-il, rien n'est rétrospectif et seuls des imposteurs veulent donner réalité à leur image du passé.

Jamais les raids de l'aviation israélienne sur les camps palestiniens du sud du Liban, jamais les bombes des terroristes anti-sionistes, ne changeront un iota *"au caractère intégralement criminel de ce que furent Auschwitz et Treblinka"*. Ainsi, conclut Vidal-Naquet, les négateurs du génocide rôdent en vain autour d'une réalité incontournable, cette extermination qui scelle le cours du siècle. Leur argumentaire est bien monotone depuis neuf ans. Mais, à défaut de pouvoir convaincre, ils offrent le secours de leur entêtement à tous les autres délires qui rôdent. "Point de détail" compris...

Si tant de piètres errants cherchent à s'unir, nous dit Henry Rousso, c'est sans doute aussi parce que nous vivons depuis dix ans au moins l'obsession des "années noires" jusqu'à plus soif. Et que nos mémoires en souffrance errent elles aussi, à l'heure où le déchirement national du temps de guerre \_ devenu le "syndrome de Vichy" \_ est en mal d'histoire enfin sereine, mais où la mémoire juive blessée par les négateurs s'insurge, où les acteurs du drame lancent les derniers témoignages et où la relève des générations - y compris en politique - distend tous les discours. Historien de bel aloi, né en 1954, Rousso nous lance un de ces livres qu'on n'expédie pas en quelques lignes, tant il ouvre la perspective et excite la réflexion. On ne le suivra peut-être pas toujours dans son diagnostic sévère sur la pérennité et la profondeur du mal. On sourira de quelques-unes de ses formulations, qui sentent la psychanalyse du pauvre. Mais on lui saura gré d'avoir été ce bon artisan de l'histoire qui établit la juste chronologie de Vichy après Vichy.

De 1944 à 1954, explique-t-il, le travail du deuil inachevé conjugue tant bien que mal l'épuration et la reconstruction : le pays vibre mais prend le cap du nécessaire oubli. Suivent, de 1954 à 1971, à l'ombre du général de Gaulle, les années du refoulement collectif et de l'héroïsation de la Résistance : la croissance et le mieux-être valent bien quelques silences, à peine troublés par les activismes de la guerre d'Algérie.

Puis - morceau de choix dans le livre - le miroir se brise, d'un coup, entre 1971 et 1974, Pompidou régnant et le rétro pointant le nez, sur fond de projections passionnées du Chagrin et la Pitié et de retour dans les gazettes et les bureaux des juges d'instruction du lourd dossier de quelques vieux collabos. Affreux moment du "bof !" généralisé : avec moins de héros et trop de salauds l'addition ne tombera plus jamais juste.

Sur cette déchirure, la France entretient aujourd'hui, depuis la fin du gaullisme et dans l'effritement de la mémoire communiste, une obsession multiforme, qui dramatise tout incident, active les fantasmes jusqu'à la lassitude et favorise toute dénégation à propos des "détails". Nous patageons dans l'ère du soupçon, mécontents de nous-mêmes et pourtant convaincus qu'il est grand temps de penser l'Occupation.

A ce tracé chronologique du "syndrome", Rouso ajoute une réflexion sur ses vecteurs, tout à fait inédite, gorgée de documents neufs : défilent les historiens et les cinéastes, les hommes politiques et les enfants des écoles, les associations du souvenir et les nazillons, dans une sarabande bien orchestrée où l'histoire de la mémoire collective trouvera mille raccourcis méthodiques et l'occasion de rebondir après ce livre pionnier. Car, n'en doutons pas, cette mémoire va saigner encore. Et les historiens compteront les larmes sans pouvoir les épancher.

**Jean-Pierre Rioux**